

S'ENGAGER DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

GUIDE DE BONNES PRATIQUES À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00306-4 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025

Table des matières

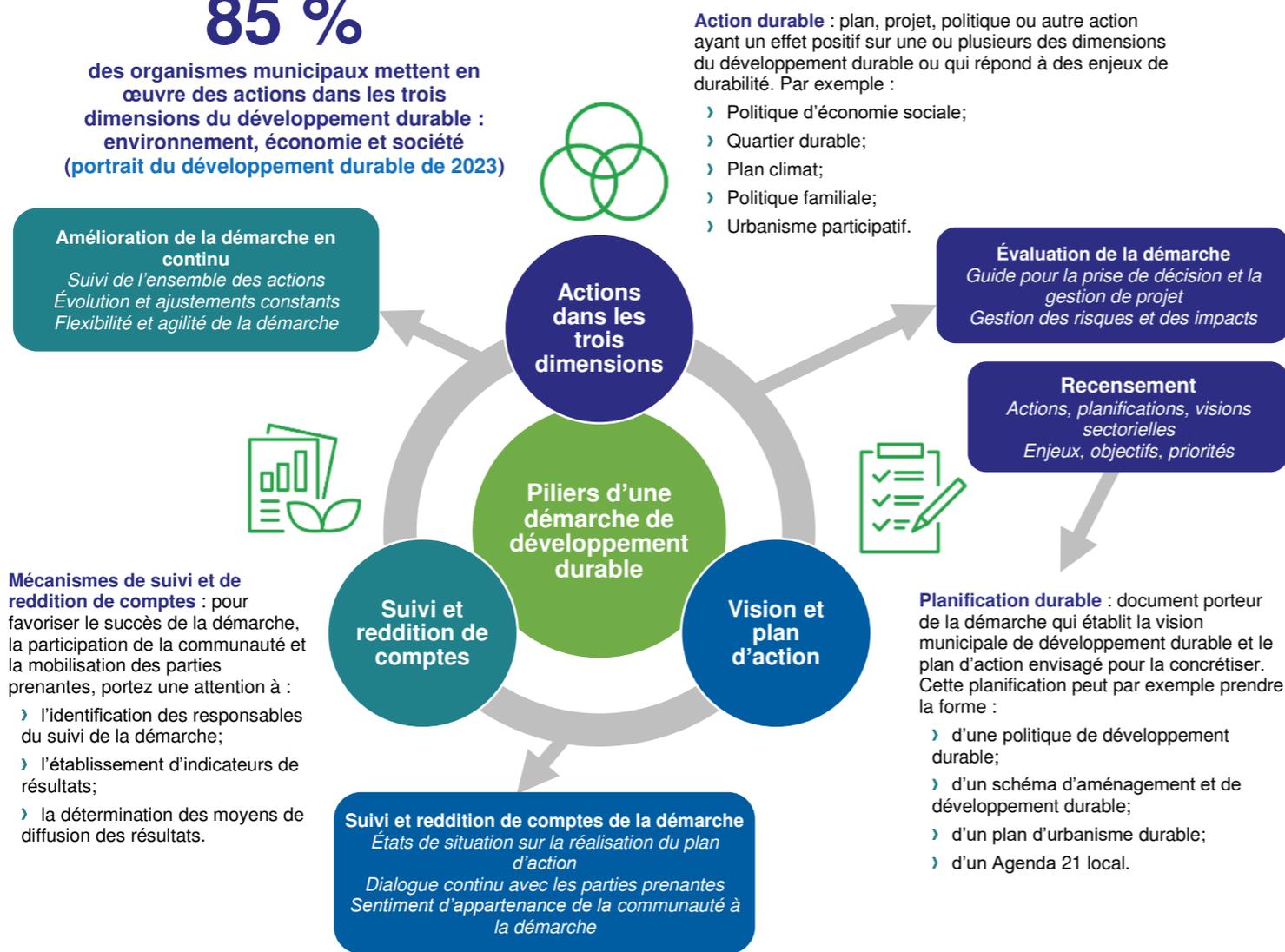
La démarche municipale de développement durable en un coup d'œil	5
Pourquoi ce guide et pour qui?	6
La démarche municipale de développement durable	7
Qu'est-ce que c'est?	7
Les avantages de se doter d'une démarche de développement durable	8
Les actions durables : le commencement de la démarche	9
Le recensement des actions	10
Pour vous inspirer : exemples d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux	11
Agriculture urbaine : le cas de la Ville de Québec et de la MRC d'Argenteuil	12
Cohésion sociale : le cas de la Ville de La Tuque	13
Mobilité durable et active : le cas de la Ville de Baie-Comeau et de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM)	13
Gestion des matières résiduelles : le cas de la Ville de Lévis et de la Ville de Victoriaville	15
Environnement naturel : le cas de la Ville de Terrebonne et de la Ville de Nicolet	16
La vision et le plan d'action : les poumons de la démarche	18
Le choix du modèle et du cadre de la démarche	19
Pour vous inspirer : exemples de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux	21
Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest	22
Planification stratégique de développement durable 2024-2034 de la MRC de Brome-Missisquoi	23
Plan stratégique Montréal 2030	24
Stratégie de développement durable de la Ville de Québec	25
Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes : la pérennité de la démarche	26

Pour aller plus loin.....	28
Programmes d'aide pour soutenir le déploiement d'actions municipales durables	28
Exemples supplémentaires d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux	31
Exemples supplémentaires de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux	35
Références.....	38

La démarche municipale de développement durable en un coup d'œil

85 %

des organismes municipaux mettent en œuvre des actions dans les trois dimensions du développement durable : environnement, économie et société (portrait du développement durable de 2023)



Avantages d'une démarche

- › Améliorer la **qualité de vie des citoyennes et des citoyens** ainsi que l'**adaptation aux changements climatiques** et la **résilience** des milieux.
- › Doter l'organisme municipal d'une **vision cohérente** prenant en compte les documents de planification existants pour guider sa prise de décision.
- › Accroître la **cohésion**, la **mobilité** et les **partenariats** pour bonifier ses actions et ses interventions sur le territoire.

Vous êtes peut-être plus avancé(e)s que vous ne le pensez! Où en êtes-vous dans votre démarche?

Pluralité des démarches : de la réalisation d'actions à la démarche intégrée

La réalisation d'actions : le commencement

- Un ensemble d'actions durables est mené.
- La vision municipale de développement durable n'est pas adoptée ni partagée.
- L'interaction des actions les unes par rapport aux autres n'est pas rigoureusement évaluée.

La démarche structurée

- Un ensemble d'actions durables est mené.
- Les actions sont guidées par une vision municipale structurée.
- Un mécanisme de suivi permet d'évaluer les effets des actions.

La démarche intégrée

- Un ensemble d'actions durables est mené.
- Les actions sont guidées par une vision municipale structurée.
- Un mécanisme de suivi permet d'évaluer les effets des actions.
- Une reddition de comptes publique de la démarche est faite et elle implique la communauté.

Pourquoi ce guide et pour qui?

Ce guide de bonnes pratiques a pour but d'accompagner les organismes municipaux dans leur engagement dans une démarche de développement durable au bénéfice des communautés. Il vise à faciliter la progression des démarches municipales vers des démarches intégrées, à aider les organismes municipaux dans leur mise en œuvre et à inviter toutes les municipalités à vivre l'aventure. Ce guide tend à rassembler les organismes municipaux autour d'enjeux communs et à les encourager à suivre des voies durables dans la construction de la vision d'avenir partagée par leur communauté. Il est complémentaire à la page Web [Municipalité durable](#).

Pourquoi adopter une démarche de développement durable au sein d'un organisme municipal? Que leur territoire soit davantage rural ou urbain, tous les organismes municipaux sont aux prises avec plusieurs défis interreliés qui exigent qu'ils soient abordés dans le cadre d'une vision d'ensemble afin que les solutions les mieux adaptées à la réalité du terrain et les plus pérennes soient identifiées. Peu importe leur taille, toutes les municipalités doivent faire preuve de résilience, de rigueur et de créativité pour minimiser les risques environnementaux et sociaux sur les communautés. Les défis comprennent notamment :

- › la gestion des infrastructures, des ressources et du territoire;
- › l'adaptation aux changements climatiques;
- › l'inclusion de populations de plus en plus diversifiées.

Le guide permettra d'outiller les organismes municipaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches de développement durable et dans l'inclusion de la durabilité dans leurs actions, leurs plans, leurs projets et autres mesures. En 2023, à la suite de l'adoption de la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a adopté son [Plan d'action de développement durable 2023-2028](#). **Ce guide s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 7 du plan d'action : « Appuyer les organismes municipaux dans leur engagement dans une démarche de développement durable ».**

Conçu pour aider et inspirer les municipalités dans le contexte de leur transition vers la durabilité et pour mettre à jour les outils municipaux en cette matière, le guide présente des exemples concrets d'actions et de planifications durables adoptées par des municipalités ayant amélioré la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. En plus de la présentation d'exemples inspirants, ce guide aborde :

- › les avantages de se doter d'une démarche de développement durable;
- › les grandes étapes de réalisation d'une démarche;
- › des astuces, des conseils et des outils pour aller plus loin.

Politiques publiques du Ministère contribuant au développement durable

- › [Plan stratégique 2023-2027](#)
- › [Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire](#)
- › [Orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#)
- › [Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires](#)
- › [Plan de protection du territoire face aux inondations](#)
- › [Stratégie québécoise d'économie d'eau potable](#)
- › [Cadres d'intervention, accompagnement et soutien pour les organismes municipaux](#)

La démarche municipale de développement durable

Qu'est-ce que c'est?

Une démarche de développement durable est un processus de planification, d'intervention et de suivi pour un organisme municipal cherchant à concrétiser sa vision du développement durable. Elle se met en œuvre selon un processus continu et évolutif s'appliquant à l'ensemble de ses décisions et s'appuie sur une adhésion forte de sa population et des différents acteurs du développement social, économique et environnemental de son territoire. La démarche de développement durable comprend l'ensemble des mesures qui concourent à la mise en œuvre de la vision municipale d'un avenir durable. Lorsqu'elle est intégrée, elle est soutenue par un engagement public formel qui prend la forme d'une résolution municipale, par un document de planification ainsi que par des outils de suivi et de soutien à la reddition de comptes.

Cela peut vous sembler complexe et long à mettre en place a priori. Toutefois, une démarche de développement durable permet une meilleure prise en compte des principes et des enjeux économiques, environnementaux et sociaux du développement durable, qui sont interreliés, dans les processus de prise de décision et de gestion, et ce, de manière systématique et systémique. **De nombreuses municipalités réalisent déjà un ensemble d'actions qui concourent au développement durable.** Une démarche prendra de la maturité lorsque cet ensemble d'actions sera mené afin de diriger l'organisme municipal vers la réalisation de sa vision de la durabilité. Lorsque cet ensemble d'actions est organisé de façon à en faire un suivi structuré et à impliquer la communauté, notamment en l'informant de l'avancement de la démarche, on dit alors qu'il s'agit d'une démarche intégrée. Dans sa forme la plus simple, une démarche de développement durable commence avec l'adoption des premières actions ayant un effet positif sur les dimensions du développement durable.

Périodiquement, le Ministère se renseigne sur l'adoption et la mise en œuvre de démarches de développement durable par les organismes municipaux. Les informations récoltées sont publiées sur la page [Municipalité durable](#). **Trois critères doivent être respectés afin qu'une démarche de développement durable soit considérée comme intégrée :**



1.

Mettre en œuvre des actions dans les trois dimensions du développement durable



2.

Adopter une vision et un plan d'action pour formaliser la démarche de développement durable



3.

Établir et mettre en œuvre un mécanisme de suivi et de reddition de comptes publique

Une démarche de développement durable n'a pas besoin d'être validée par le Ministère pour qu'elle ait un effet positif. Elle doit néanmoins respecter ces trois critères pour être considérée comme intégrée et comme participant à la **démarche gouvernementale de développement durable**. Même sans être intégrée, chaque démarche favorisera la durabilité sur son territoire. **Chacune d'elles demeure unique, car elle doit avant tout être adaptée à la réalité de l'organisme municipal.**

Les avantages de se doter d'une démarche de développement durable

Quels sont les avantages d'adopter une démarche de développement durable?

Une démarche de développement durable permet à un organisme municipal :

- › d'avoir une vision d'ensemble cohérente à long terme pour guider ses actions et sa prise de décision;
- › d'intégrer des principes de développement durable dans l'ensemble de ses documents de planification et de ses politiques;
- › d'évaluer les effets des projets sur le développement économique, la qualité de l'environnement, la cohésion sociale et une foule d'autres thèmes;
- › d'élargir la participation citoyenne et de la rendre plus inclusive;
- › d'accroître la cohérence de ses interventions sur le territoire, l'utilisation du sol et l'urbanisation.

Les avantages d'une vision globale sont d'abord liés au bien-être des populations en répondant à leurs besoins présents sans compromettre ceux des prochaines générations. Pour les organismes municipaux, le développement durable s'incarne dans une stratégie territoriale permettant d'agir de manière positive à la fois sur l'environnement, l'économie et la société.

Une démarche de développement durable, lorsqu'elle est adaptée à la réalité locale ou régionale, permet la réalisation d'actions concrètes pour répondre à des enjeux locaux, régionaux et globaux. **Elle favorise ainsi la bonification des mesures et des projets municipaux en les mettant en relation avec la vision d'avenir de l'organisme municipal.**

Elle permet la mise en œuvre d'actions structurées répondant à des problèmes et à des défis identifiés dans le parcours anticipé de la concrétisation de la vision. Le développement durable municipal s'intéresse entre autres au développement économique, social et communautaire, à l'aménagement du territoire, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine, à l'habitation, à la préservation des éléments naturels et à l'écologie ainsi qu'à la gestion durable des matières résiduelles.

Exemples d'effets de la mise en œuvre d'une vision d'ensemble municipale durable

- › Renforcement de la cohérence des actions posées par l'organisme municipal;
- › Amélioration d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie de la population;
- › Aménagement d'un environnement bâti qui augmente la connectivité entre les différents lieux publics;
- › Augmentation des déplacements actifs ayant un impact sur la santé publique;
- › Réduction de la pollution par la promotion des transports collectifs et de la mobilité douce;
- › Réduction des îlots de chaleur par le verdissement des espaces vacants et des toits des immeubles;
- › Augmentation de la participation citoyenne dans les principaux processus de décision afin de renforcer le sentiment d'appartenance de la population et l'identité territoriale.



Les actions durables : le commencement de la démarche

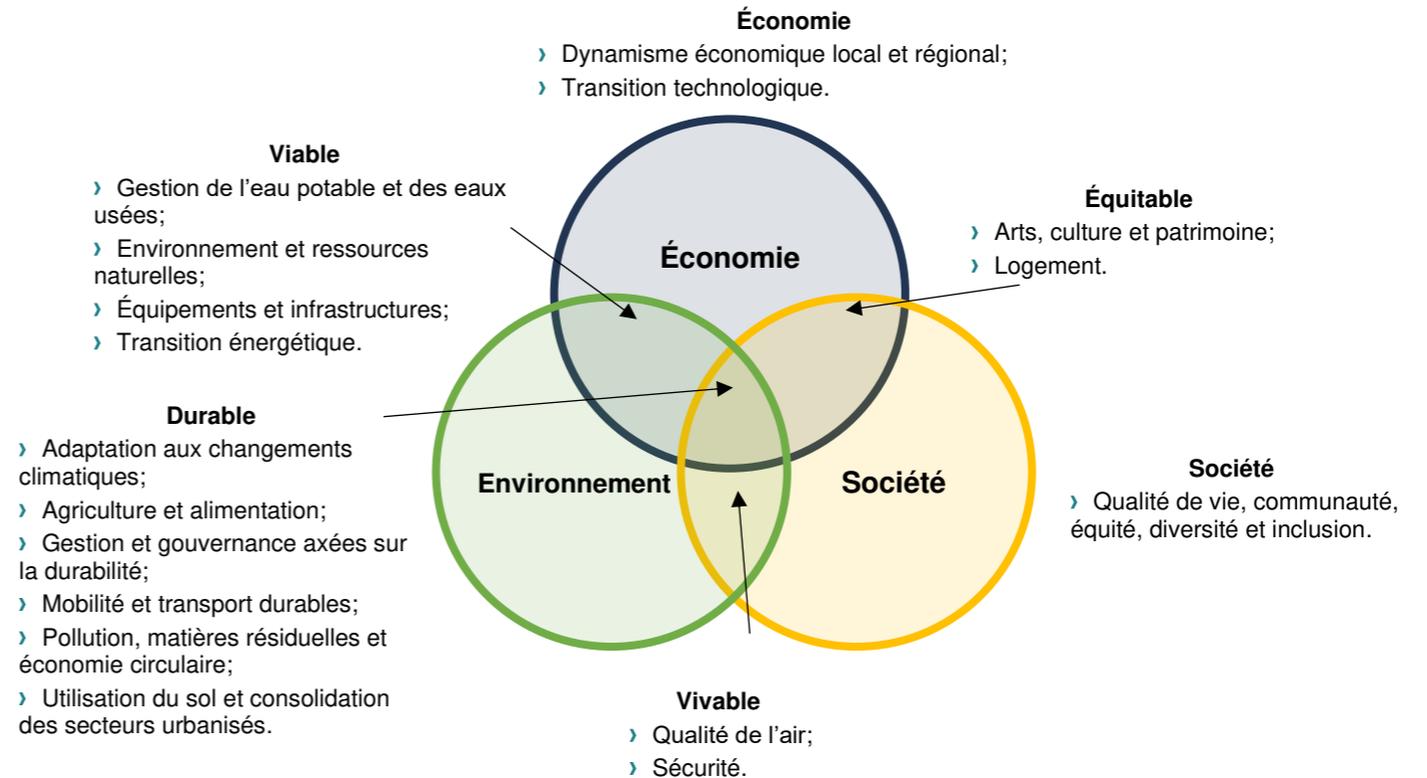
Au Québec, la majorité des organismes municipaux réalisent diverses actions et mesures répondant à de nombreux enjeux en lien avec le développement durable.

Pour plusieurs organismes municipaux, une démarche de développement durable commence donc avec l'adoption d'actions ayant un effet positif sur les sphères du développement durable. À ce stade de la démarche, la définition de la vision est en incubation : un monde est sur le point de s'ouvrir à vous!

Le rôle que joue déjà votre organisation en matière de durabilité pourrait vous surprendre avant même de commencer à structurer vos actions dans une démarche. Bien que peu d'organismes municipaux mènent une démarche intégrée de développement durable, la grande majorité des municipalités locales et des municipalités régionales de comté (MRC) appliquent un ensemble de mesures qui, réunies, concernent toutes les dimensions de la durabilité. Selon le **portrait de 2023 sur les démarches municipales de développement durable**, 85 % des organismes municipaux prennent des mesures dans l'ensemble des trois dimensions. **Ainsi, une majorité d'organismes municipaux répondent au premier critère d'une démarche intégrée de développement durable, soit de mettre en œuvre des actions dans les trois dimensions du développement durable.**

Ces actions et mesures ayant un effet positif peuvent être de diverses natures. Elles peuvent être des planifications stratégiques, des politiques, des règlements, des projets urbains particuliers et même des campagnes de sensibilisation. Par exemple, un **plan climat** est une action ayant un effet positif prédominant sur la sphère environnementale. Il s'inscrit aisément dans une démarche de développement durable. L'élaboration de ce type de planification est une occasion de donner un élan à la démarche de développement durable municipale.

Exemples d'enjeux et de thèmes en lien avec la durabilité selon les dimensions du développement durable



Le recensement des actions

Vous souhaitez concevoir une démarche de développement durable, la mettre à jour ou la renouveler, mais vous ne savez pas exactement par où commencer? Un bon point de départ est de réaliser un inventaire des mesures et des actions déjà en cours dans votre organisation et d'en faire l'évaluation. Voici comment procéder en deux étapes :

Étape 1 : Recensement des mesures et des actions

- › Rassemblez l'ensemble des planifications territoriales, des politiques, des plans d'action et autres interventions structurantes de l'organisation.
- › Identifiez les actions qui ont été réalisées, celles qui sont en cours de déploiement et celles qui sont prévues pour l'avenir.
- › Identifiez les actions et les enjeux prioritaires de l'organisation.

Étape 2 : Évaluation de l'effet des mesures et des actions selon les dimensions et les enjeux du développement durable

- › Identifiez les effets des mesures et des actions structurantes sur les dimensions du développement durable.
- › Identifiez les effets sur les enjeux et les thèmes plus précis du développement durable.

Le recensement des mesures et des actions et l'évaluation des effets sont des exercices qui vous aideront à :

- › identifier les enjeux prioritaires de votre organisation;
- › préparer les bilans de vos plans d'action;
- › faire état des réalisations effectuées dans vos rapports annuels;
- › avoir une vision globale de l'effet de vos actions.

Il est pertinent de réaliser ce travail même si vous ne projetez pas d'élaborer une démarche de développement durable dans un avenir rapproché. Il peut vous aider dans l'élaboration de diverses planifications ayant un lien direct ou indirect avec le développement durable.

Si votre organisation municipale a déjà une démarche de développement durable bien entamée, le recensement des actions et leur évaluation sont pertinents pour comprendre l'évolution des enjeux et mettre à jour le diagnostic du territoire et les indicateurs de suivi.

Exemples de mesures selon la dimension prédominante du développement durable

Dimension économique

- › Plan de développement économique;
- › Politique d'attribution des subventions;
- › Politique de soutien aux entreprises;
- › Politique d'économie sociale.

Dimension environnementale

- › Plan climat;
- › Politique de l'arbre;
- › Politique environnementale;
- › Règlement sur les pesticides.

Dimension sociale

- › Démarche Municipalité amie des aînés;
- › Politique familiale;
- › Politique culturelle;
- › Urbanisme participatif.

Pour vous inspirer : exemples d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux

Les organismes municipaux mettent en œuvre un éventail d'actions durables ayant des effets considérables sur leur communauté.

Vous pourrez voir ci-après quelques exemples d'actions mises en œuvre par des organismes municipaux et vous laisser inspirer par celles-ci. Pour montrer l'effet étonnant de ces actions et leurs ramifications dans divers domaines, celles-ci sont associées aux **17 objectifs de développement durable (ODD)** du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Programme 2030). Pour plus d'information sur les ODD, vous pouvez notamment consulter la [Stratégie de développement durable 2023-2028](#) du Québec, qui est notre réponse formelle au Programme 2030, le site de l'[Institut en environnement, développement et société de l'Université Laval](#) et le site de l'[Institut de la francophonie pour le développement durable](#).

Pour plus d'exemples d'actions durables entreprises par des organismes municipaux, vous pouvez consulter la liste des [exemples supplémentaires d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux](#) dans la section [Pour aller plus loin](#) de ce guide. Le [Portrait du développement durable du milieu municipal du Québec de 2023](#) est aussi une ressource qui expose des exemples d'actions municipales durables réalisées sur notre territoire.

Les programmes de financement qui ont soutenu la réalisation des actions présentées ci-après sont détaillés au tableau [Programmes d'aide pour soutenir le déploiement d'actions municipales durables](#) de la section [Pour aller plus loin](#) du guide.

Objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030



Agriculture urbaine : le cas de la Ville de Québec et de la MRC d'Argenteuil

Avec une demande croissante d'aliments produits localement, l'agriculture urbaine gagne en popularité. Dans les milieux urbains, l'agriculture apporte de nombreux bénéfices, tels que la réduction des îlots de chaleur et l'autonomie alimentaire. Ce type d'agriculture contribue au développement économique local tout en améliorant la qualité des milieux de vie.

Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025 de la Ville de Québec



Par l'adoption de son Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025, la Ville de Québec place l'agriculture de proximité au cœur de la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens. Depuis son adoption, la Ville a investi 5,4 millions de dollars dans un ensemble de projets. En 2024, le plan d'action a remporté un prix lors du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec.

Objectifs

- › Augmenter l'offre en espaces consacrés à l'agriculture urbaine accessibles aux citoyennes et citoyens.
- › Favoriser l'agriculture dans la planification et la réglementation.

Initiatives

- › Ajout de 625 lots dans les jardins communautaires;
- › Financement de 72 jardins partagés;
- › Mise en place du Centre d'éducation en agriculture urbaine;
- › Soutien aux initiatives de forêts nourricières.

Source de financement

- › Financé à l'interne.

À consulter

- › [Consultez le site Web de la municipalité](#)
- › [Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025](#)

Agriculture communautaire de proximité dans la MRC d'Argenteuil



En 2013, la MRC d'Argenteuil a fait l'acquisition d'un terrain de 245 ha situé en zone agricole, à Brownsburg-Chatham. Depuis l'été 2015, on y récolte des denrées cultivées localement pour près de 2 000 citoyennes et citoyens dans le besoin. Ces denrées sont distribuées par l'entremise de services d'aide alimentaire du territoire. Cette initiative a remporté plusieurs distinctions, telles qu'un prix du Carrefour action municipale et famille et le prix d'excellence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, en 2016, ainsi qu'un prix du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec, en 2021.

Objectifs

- › Développer l'agriculture communautaire de proximité.
- › Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Initiative

- › Récolte de denrées cultivées localement pour des citoyennes et des citoyens dans le besoin.

Source de financement

- › Financé à l'interne.

À consulter

- › [Consultez le site Web de la MRC](#)
- › [Projet d'agriculture communautaire](#)
- › [Plan de développement de la zone agricole](#)

Cohésion sociale : le cas de la Ville de La Tuque

Depuis plusieurs décennies, la cohésion sociale fait l'objet d'une préoccupation municipale explicite. Elle est souvent évoquée dans un contexte où sont mises en évidence des difficultés socioéconomiques pouvant entraîner une détérioration du contexte social. Les actions et les mesures adoptées par les organismes municipaux dans ce cadre visent régulièrement à atténuer les inégalités ou à améliorer la qualité de vie de certains groupes sociaux. Ainsi, les actions en cohésion sociale peuvent répondre à des besoins particuliers de groupes cibles comme les jeunes, les personnes âgées, les personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle ou les familles.

Initiatives pour l'accueil des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants dans la ville de La Tuque



Le prix Ulrick-Chérubin de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été décerné à la Ville de La Tuque pour ses initiatives à l'égard de l'accueil des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants sur son territoire. Ce prix récompense l'engagement des municipalités en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes et nouvellement arrivées sur leur territoire. En 2023, ce sont l'engagement et les réalisations de la Ville de La Tuque qui ont été récompensés, soulignant son approche inclusive et innovante. Parmi les initiatives inspirantes, notons l'exposition intitulée *Empreintes indélébiles*, qui met en vedette les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants avec leur parcours de vie, des ateliers de cuisine du monde, notamment avec des aînées et aînés, et des activités de lecture pour les enfants dans les écoles.

Objectif

- › Accueillir et intégrer la population immigrante au sein de la communauté.

Initiatives

- › Cuisine collective;
- › Lecture de contes dans les écoles;
- › Soirées interculturelles;
- › Murale *Vivre-ensemble*.

Sources de financement

- › [Programme d'appui aux collectivités \(ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration\)](#)
- › [Accueillir en français \(FQM\)](#)

À consulter

- › [Consultez le site Web de la municipalité](#)
- › [Prix Ulrick-Chérubin](#)

Mobilité durable et active : le cas de la Ville de Baie-Comeau et de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM)

Encourager l'utilisation de modes de déplacement durables évitant le voiturage en solo constitue pour les organismes municipaux un levier pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et de leurs citoyens. La planification, l'organisation et le développement de ces modes de déplacement ne pourraient pas se faire sans l'apport des municipalités.

Laboratoire de mobilité b-comobilité de la Ville de Baie-Comeau



À la ville de Baie-Comeau, le secteur des transports représente 85 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par la collectivité. L'initiative du laboratoire de mobilité b-comobilité a remporté les honneurs lors de l'édition 2022 du Forum développement durable de Victoriaville. Un comité consultatif de mobilité durable a été mis en place pour chapeauter le projet. Celui-ci a été choisi pour représenter les initiatives en milieu rural dans le cadre d'un recueil d'études de cas de l'Association mondiale de la route.

Objectifs

- › Sensibiliser la population à l'importance d'adopter des comportements responsables en transport.
- › Mettre en œuvre des solutions de rechange au voiturage en solo.
- › Recueillir des données sur la perception et les changements d'habitudes des citoyennes et des citoyens.

Initiatives

- › Activités de sensibilisation;
- › Programme de prêts de vélos-cargos;
- › Balado sur la mobilité durable.

Sources de financement

- › **MobilisActions (ministère des Transports et de la Mobilité durable [MTMD])**
- › **Destination durable et action concertée (Fonds d'action québécois pour le développement durable)**
- › **Aide aux nouvelles mobilités (MTMD)**
- › **Fonds municipal vert (Fédération canadienne des municipalités [FCM])**

À consulter

- › **Consultez le site Web de la municipalité**
- › **b-comobilité**
- › **b-comobilité : le balado – Vers une mobilité durable à Baie-Comeau (épisode 1)**

Projet TCiTé de la RÉGÎM



En 2019, la RÉGÎM a lancé le projet de transport collectif intelligent et de transport électrifié (TCiTé). Ce projet a été réalisé avec le soutien du Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'avec la collaboration de six municipalités partenaires (Carleton-sur-Mer, Maria, Chandler, Grande-Rivière, Gaspé et Les Îles-de-la-Madeleine). En 2022, ce projet était lauréat d'un prix du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec et du Prix des collectivités durables de la FCM.

Objectif

- › Atténuer la dépendance aux véhicules privés au moyen des technologies de l'information et des communications.

Initiatives

- › Offre de vélos en libre-service et d'un service de taxi;
- › Application pour réserver un véhicule électrique municipal ou utiliser un service de covoiturage.

Sources de financement

- › Fonds municipal vert (FCM)
- › Fonds régions et ruralité (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)
- › Roulez vert (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs [MELCCFP])

À consulter

- › Consultez le site Web de la RÉGÎM
- › Projet de transport collectif intelligent et de transport électrifié (TCiTÉ)
- › Étude de cas – Un virage vers le transport durable au Québec atlantique

Gestion des matières résiduelles : le cas de la Ville de Lévis et de la Ville de Victoriaville

Nos modes de vie et de consommation engendrent des quantités astronomiques de déchets. La gestion durable des matières résiduelles municipales concerne toute la chaîne d'activités, de la production jusqu'au traitement final des déchets. La finalité peut être la valorisation ou l'élimination des résidus. Au Québec, plusieurs actions sont mises en place par les organismes municipaux pour favoriser une consommation plus responsable en amont et une réduction des déchets en aval. Toutes ces initiatives visent à réduire l'intrant de nouvelles matières premières dans les biens et services et à atténuer les effets négatifs sur l'environnement.

Élargissement du compostage pour les immeubles multilogements et les restaurants dans la ville de Lévis



L'initiative de la Ville de Lévis vient élargir la collecte du compost pour les immeubles multilogements et les restaurants sur son territoire : une avancée bien tangible dans la gestion municipale des matières résiduelles. L'élargissement de la collecte permet de réduire la quantité de déchets envoyés vers les sites d'enfouissement. De plus, la Ville valorise les matières organiques en les transformant en compost utilisé pour l'agriculture urbaine et pour l'entretien de ses espaces verts. Cette initiative reflète un engagement environnemental durable. L'élargissement de cette pratique engendre plusieurs effets positifs, tels que la réduction des GES et la réduction des coûts de gestion des matières résiduelles.

Objectif

- › Valoriser les déchets organiques.

Initiatives

- › Distribution de bacs de déchets organiques;
- › Offre d'accompagnement personnalisée;
- › Collecte du compost.

Source de financement

- › Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (MELCCFP)

À consulter

- › Consultez le site Web de la municipalité
- › Lévis élargit le compostage à des immeubles multilogements et aux restaurants (Radio-Canada)

Intégration du verre recyclé dans les routes en asphalte de la ville de Victoriaville



Grâce à ses nombreux partenaires mobilisés pour trouver des solutions en économie circulaire, la Ville de Victoriaville encourage l'intégration de matériaux recyclés dans la production de nouveaux produits, favorisant ainsi une collaboration industrielle durable. Notamment, la Ville a développé un projet pilote d'économie circulaire qui permet d'utiliser du verre recyclé dans le pavage des rues, une première au Québec. Ce projet permet de remplacer un peu plus de 10 % du sable dans le pavage par du verre recyclé et concassé. Ce sont 160 tonnes de verre qui ont été revalorisées dans le cadre de ce projet.

Objectifs

- › Soutenir l'économie circulaire.
- › Valoriser les déchets.

Initiative

- › Intégration de verre concassé au pavage des rues.

Source de financement

- › [Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région](#)

À consulter

- › [Consultez le site Web de la municipalité](#)
- › [L'économie circulaire dans les rues de Victoriaville](#)
- › [Victoriaville essaye les routes en asphalte avec du verre recyclé \(TVA Nouvelles\)](#)

Environnement naturel : le cas de la Ville de Terrebonne et de la Ville de Nicolet

La protection et la mise en valeur de l'environnement naturel sont des objectifs communs partagés par toutes et tous. Les activités humaines exercent toutefois des pressions importantes sur l'environnement, entraînant la dégradation des écosystèmes, une perte de la biodiversité et la pollution de l'air et des eaux. Face à ces défis environnementaux, les organismes municipaux mettent de l'avant diverses actions.

Corridor de biodiversité de la Ville de Terrebonne



Le Corridor de biodiversité de la Ville de Terrebonne est un projet d'aménagement d'espaces naturels qui a été pensé et structuré de manière à cohabiter avec le milieu urbain. D'une superficie de 650 ha, il permet à la Ville de préserver la biodiversité sur son territoire tout en favorisant l'accès à la nature à ses citoyennes et ses citoyens. Ce projet a été finaliste en 2024 lors du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec.

Objectifs

- › Connecter les différents habitats naturels.
- › Protéger la faune.
- › Réduire les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et atténuer les risques associés aux inondations.

Initiatives

- › Conservation de 15 km de cours d'eau, de 340 ha de forêt, de 100 ha de milieux humides et de 150 ha de prairies;
- › Aménagement de sentiers de randonnée, de vélo et de ski de fond accessibles gratuitement.

Source de financement

- › Financé à l'interne.

À consulter

- › [Consultez le site Web de la municipalité](#)
- › [Corridor de biodiversité](#)

Plan d'action en environnement 2021-2025 de la Ville de Nicolet



S'inscrivant dans la continuité de la politique environnementale de 2008 de la Ville de Nicolet, le Plan d'action en environnement 2021-2025 vise à mettre en œuvre plusieurs mesures durables destinées à protéger et à améliorer l'environnement naturel. Il met l'accent sur la sensibilisation et l'éducation de la population relativement à l'environnement et à la biodiversité. Ses axes d'intervention sont la protection et la gestion des ressources en eau, la réduction des GES et la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des matières résiduelles, la conservation du patrimoine naturel et l'aménagement du territoire ainsi que la transition énergétique. La réalisation des mesures de ce plan d'action est évaluée à partir d'indicateurs, ce qui permet d'assurer un suivi de qualité.

Objectifs

- › Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et protéger l'environnement.
- › S'adapter aux conséquences des changements climatiques et réduire les émissions de GES.
- › Favoriser une gestion intégrée des déchets.
- › Fournir un cadre de référence pour les décisions municipales.

Initiatives

- › Aménagement de parcours conviviaux et sécuritaires pour les piétons et les cyclistes;
- › Financement d'infrastructures vertes;
- › Conférences sur la conservation des milieux humides;
- › Mesures de conservation;
- › Projet de biodiversité à La Pointe-du-Hameau.

Sources de financement

- › [Fonds municipal vert \(FCM\)](#)
- › [Programme Climat municipalités \(MELCCFP\)](#)

À consulter

- › [Consultez le site Web de la municipalité](#)
- › [Plan d'action en environnement 2021-2025](#)



La vision et le plan d'action : les poumons de la démarche

Pour encadrer l'ensemble des actions à réaliser, une démarche de développement durable devrait s'enraciner dans une vision durable adaptée à la réalité du milieu. La concrétisation de cette vision est soutenue par l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action. **Ensemble, la vision et le plan d'action matérialisent l'engagement de l'organisme municipal dans la voie de la durabilité. Cet engagement répond au deuxième critère d'une démarche intégrée de développement durable.**

La vision exerce une influence sur le modèle et le cadre général de la démarche de développement durable. Considérant la nature évolutive d'une démarche, la vision et le plan d'action peuvent être adoptés une fois que des actions structurantes sont déjà en cours de réalisation au sein d'un organisme municipal. Ils peuvent aussi être adoptés au même moment à la faveur d'une planification intégrant dans un ensemble organisé une vision, un plan d'action et d'autres informations pertinentes au contexte de la démarche et de la collectivité, comme un portrait du territoire et un diagnostic des enjeux.

La **vision durable** oriente la démarche de développement durable et la projette dans un horizon de quelques années, voire de plusieurs années. Elle transmet l'image d'un futur auquel la collectivité aspire à long terme. Elle permet de répondre notamment aux questions suivantes :

- › Que peut-il arriver dans l'avenir?
- › Où voulons-nous aller?
- › Quels sont les moyens d'y parvenir?

Le **plan d'action** de développement durable dessine la route à emprunter afin de concrétiser la vision. Après avoir identifié le point de départ et le point d'arrivée, il faut choisir la voie pour s'y rendre. Le plan d'action prévoira donc les engagements, les orientations et les objectifs de la démarche municipale. Il permet :

- › l'identification des actions prioritaires;
- › l'établissement d'un échéancier pour mettre en œuvre les actions.

Le succès du plan d'action repose en partie sur :

- › le mécanisme de suivi établi pour la démarche;
- › l'évaluation de la faisabilité afin de bien prendre en compte les moyens financiers et humains de l'organisation.

Facteurs de succès et astuces pour l'élaboration d'une vision durable

- › Assurer la participation des citoyennes et des citoyens pour permettre la construction d'une vision ancrée dans le contexte local ou régional.
- › Inclure les principaux partenaires provenant de divers milieux pour aborder l'ensemble des dimensions du développement durable.
- › Profiter d'un exercice d'élaboration ou de renouvellement de vision déjà prévu, par exemple dans le cadre de la révision d'un schéma d'aménagement et de développement ou d'un plan d'urbanisme, pour éviter de doubler le travail à effectuer.
- › Réaliser, dans les écoles, les entreprises et les lieux publics, des ateliers de co-construction de la vision où les citoyennes et les citoyens sont invités à imaginer leur municipalité idéale.

Facteurs de succès et astuces pour l'élaboration d'un plan d'action de développement durable

- › Assurer la participation des parties prenantes à l'élaboration et à la validation du plan d'action.
- › Analyser rigoureusement les actions proposées pour évaluer leur faisabilité selon les moyens de l'organisation.
- › Être réaliste quant à l'ampleur du plan d'action.
- › Mobiliser les organisations présentes sur le territoire pour participer à la réalisation de certaines actions.
- › Prendre en considération les actions prévues par d'autres exercices de planification et celles qui seront influencées ou qui devront être redéfinies à la suite de l'adoption de la vision durable et du plan d'action.

Le choix du modèle et du cadre de la démarche

Une démarche de développement durable prévoit une vision et un plan d'action. Au choix de l'organisme municipal, elle peut néanmoins prendre diverses formes et être composée d'un ensemble de plans, de politiques, de projets et d'autres mesures ayant un effet positif sur la transition vers la durabilité. Il demeure souhaitable, cependant, qu'elle soit soutenue par un document principal en cette matière, soit un document de planification. Ce document structurant comprend idéalement :

- › la vision municipale de la durabilité et les principes de développement durable sur lesquels elle s'appuie;
- › les parties prenantes impliquées dans la démarche;
- › le portrait et le diagnostic du territoire;
- › le plan d'action visant la mise en œuvre de la vision.

Le nombre d'éléments présentés et la complexité du document intégrateur de planification sont déterminés par l'organisation municipale et les différentes parties prenantes. Le choix du modèle de la démarche et du document intégrateur dépend des besoins et des préférences de l'organisation. Il dépendra aussi de l'état d'avancement de l'intégration du développement durable dans les différentes sphères et les différents champs de compétence de l'organisation.

Pour des exemples de modèles de démarches, consultez :

- › la section **Modèles de démarches de développement durable pour les municipalités** de la page **Municipalité durable**;
- › les exemples présentés dans la section suivante et la liste des **exemples supplémentaires de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux**.

Fondements du document intégrateur de la démarche de développement durable

- › Élabore une définition propre du développement durable qui tient compte de ses trois dimensions.
- › Énonce une vision durable, stratégique et porteuse de sens pour l'organisme municipal.
- › Présente un portrait et un diagnostic du territoire municipal et de sa communauté tout en identifiant les enjeux de durabilité concernés.
- › Identifie et intègre les parties prenantes dans le processus d'élaboration, de décision, de mise en œuvre, de suivi et de mise à jour de la démarche.
- › Élabore des objectifs clés réalistes à atteindre pour favoriser la transition vers la durabilité.
- › Inclut un plan d'action avec des cibles réalistes et mesurables.
- › Élabore un processus de mise en œuvre et de suivi.

Critères pour une démarche intégrée de développement durable à prendre en compte

- › S'engager envers le développement durable.
- › Se doter d'une vision couvrant les trois dimensions du développement durable.
- › Développer la démarche dans une perspective à long terme.
- › Intégrer la participation de la population et des acteurs socioéconomiques du milieu dans les processus d'élaboration et de suivi.
- › Traiter des enjeux locaux, régionaux et globaux.
- › Contribuer volontairement aux orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable.
- › Prévoir un mécanisme de suivi et de reddition de comptes publique.

Deux stratégies principales peuvent être choisies pour élaborer la démarche et son document intégrateur : adapter un outil existant ou en créer un nouveau de toutes pièces. Pour la première option, il importe de considérer les éléments suivants :

- › Un processus existant tel qu'un plan d'urbanisme, une planification stratégique ou un schéma d'aménagement et de développement doit être privilégié. Ceux-ci pourront devenir l'outil fédérateur de la démarche de développement durable. Certaines MRC intègrent d'ailleurs déjà des éléments du développement durable dans leur schéma d'aménagement et de développement de leur propre initiative. Certaines municipalités locales font de même dans leur plan d'urbanisme. Pour plus d'information sur les schémas d'aménagement et de développement et les plans d'urbanisme, vous pouvez consulter la page [Outils de planification du guide La prise de décision en urbanisme](#).
- › La révision des schémas d'aménagement et de développement ainsi que des plans d'urbanisme est une occasion privilégiée pour intégrer davantage le développement durable dans la planification territoriale. Avec l'adoption des [nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#) en mai 2024, la conformité des outils de planification municipaux sera en grande partie évaluée d'après des éléments de durabilité. Ainsi, au moment de la révision, la vision stratégique régionale, les grandes orientations ou le plan d'action pourront être revisités.

Dans le cas de la deuxième option, soit celle de créer un nouvel outil intégrateur de toutes pièces, les points à prendre en considération sont les suivants :

- › Inspirez-vous de vos outils déjà adoptés.
- › Ciblez certains objectifs et actions identifiés lors de l'inventaire de vos mesures mentionnés précédemment.
- › Identifiez les nouvelles actions à inscrire dans le plan d'action mettant en œuvre la vision de la durabilité et rassemblez le tout dans un outil structurant qui orientera l'avenir de la communauté.

Pour plusieurs raisons, un organisme municipal n'a pas nécessairement l'obligation de prévoir de nouvelles mesures pour démontrer qu'il s'engage dans la voie du développement durable. Dans ce cas, il s'agira de consolider les acquis en attendant le moment opportun pour en faire davantage. L'organisme municipal doit néanmoins terminer les projets, les mesures et les autres actions prévus par ses autres documents ou les ajuster.

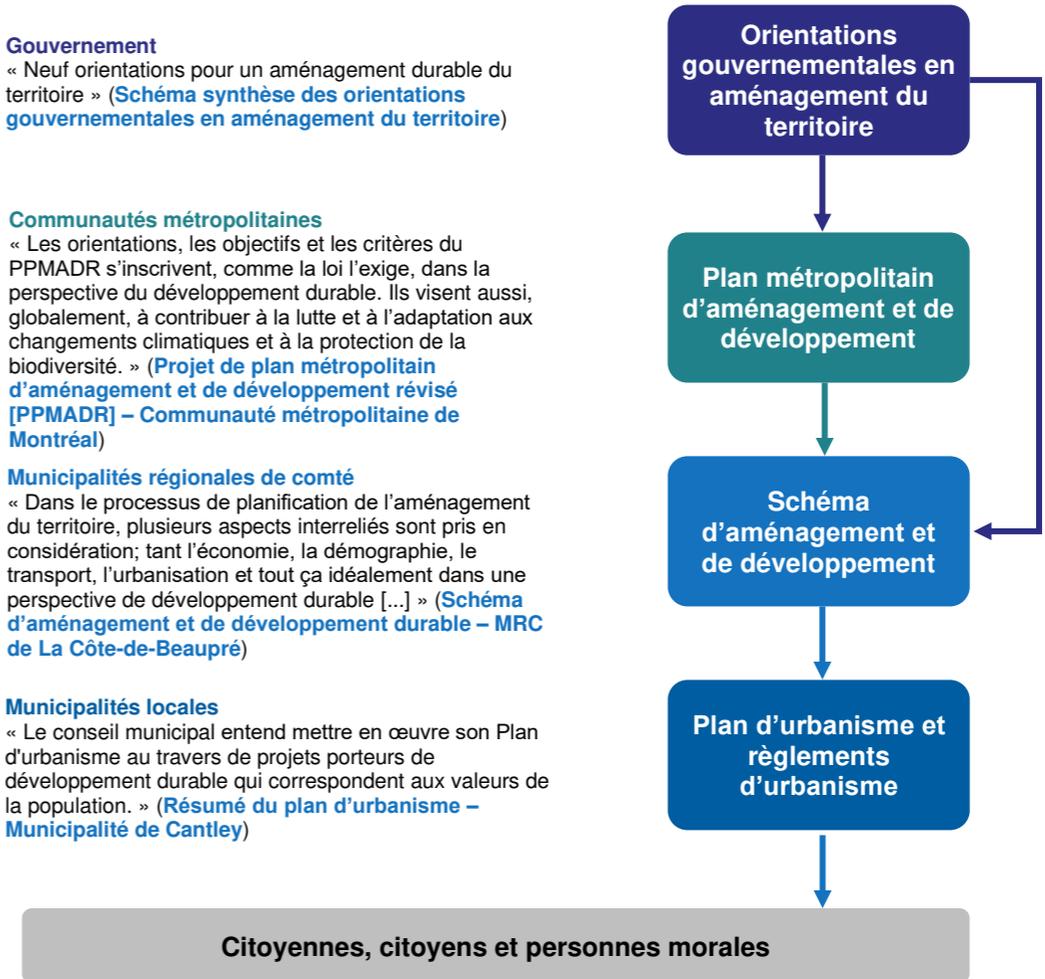
Principe de conformité en aménagement du territoire et le développement durable

Gouvernement
« Neuf orientations pour un aménagement durable du territoire » ([Schéma synthèse des orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#))

Communautés métropolitaines
« Les orientations, les objectifs et les critères du PPMADR s'inscrivent, comme la loi l'exige, dans la perspective du développement durable. Ils visent aussi, globalement, à contribuer à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques et à la protection de la biodiversité. » ([Projet de plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé \[PPMADR\] – Communauté métropolitaine de Montréal](#))

Municipalités régionales de comté
« Dans le processus de planification de l'aménagement du territoire, plusieurs aspects interreliés sont pris en considération; tant l'économie, la démographie, le transport, l'urbanisation et tout ça idéalement dans une perspective de développement durable [...] » ([Schéma d'aménagement et de développement durable – MRC de La Côte-de-Beaupré](#))

Municipalités locales
« Le conseil municipal entend mettre en œuvre son Plan d'urbanisme au travers de projets porteurs de développement durable qui correspondent aux valeurs de la population. » ([Résumé du plan d'urbanisme – Municipalité de Cantley](#))



Pour vous inspirer : exemples de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux

Pour mettre en œuvre leurs actions participant au développement durable, les structurer dans une démarche et donner une cohérence à l'ensemble, plusieurs organismes municipaux adoptent une planification en cette matière.

Cette section présente quelques exemples municipaux, la plupart en vigueur, de ce type d'outil intégrateur. Sous forme de fiches synthèses, quelques éléments clés particuliers et intéressants des planifications en question sont présentés. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les liens vers la documentation complète fournis dans les fiches.

Afin de mettre en lumière la correspondance avec les trois critères d'une démarche intégrée de développement durable, les résumés des éléments clés sont accompagnés d'une liste non exhaustive d'actions complémentaires à la planification et d'états de suivi de la démarche.

Pour approfondir votre recherche, vous pouvez consulter la liste des [exemples supplémentaires de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux](#) dans la section [Pour aller plus loin](#) de ce guide.

Structure des fiches synthèses de planifications durables présentées

Éléments clés de la planification durable de la démarche de développement durable

À propos de l'organisme municipal

Actions complémentaires à la planification selon la dimension prédominante du développement durable

Suivi de la démarche de développement durable



Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest

En 2013, la MRC d'Abitibi-Ouest commençait la mise en œuvre de son premier plan de développement durable. Le **Plan de développement durable 2019-2029** vise la poursuite de sa démarche de durabilité.

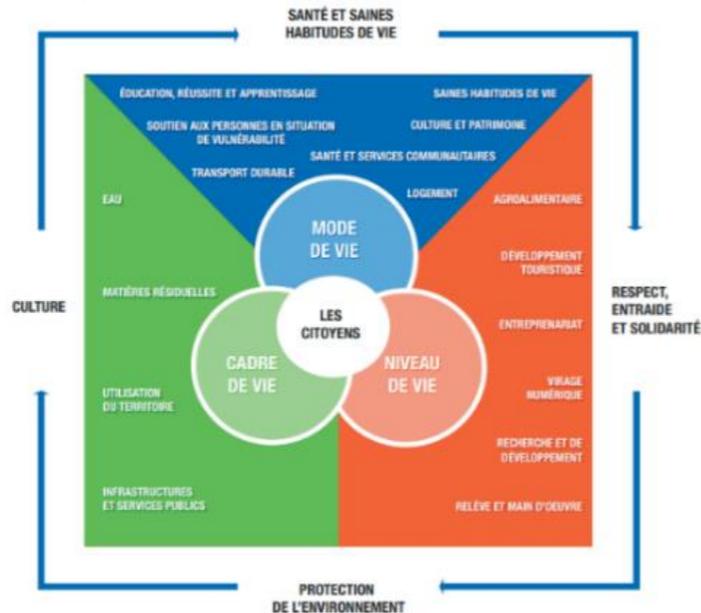
Une définition porteuse pour le développement durable

« Un mode de développement qui choisit de mettre graduellement en place les conditions nécessaires pour maintenir l'intégrité de l'environnement (écologiquement prudent), assurer l'équité sociale (socialement responsable) et viser l'efficacité économique (croissance respectueuse). »

4 grands enjeux de développement

- › Faire face aux défis sociodémographiques.
- › Habiter et développer le territoire d'une façon harmonieuse et intégrée.
- › Développer une économie durable.
- › Mettre en œuvre le plan de développement durable et mobiliser la population et les partenaires.

4 valeurs importantes



20 priorités regroupées selon 4 axes d'intervention

Agir pour améliorer le mode de vie des citoyennes et citoyens

Agir pour offrir aux citoyennes et citoyens un cadre de vie sain et un milieu de vie sécuritaire

Agir et innover pour augmenter le niveau de vie des citoyennes et citoyens et la compétitivité des entreprises

Agir pour assurer la maximisation du plan de développement durable et des ressources disponibles

33 actions et des objectifs globaux pour 2029

- › **Action 3** : Appuyer les initiatives ou projets du milieu visant à faciliter la réussite scolaire pour les enfants en situation de vulnérabilité.
- › **Action 5** : Intégrer la dimension des saines habitudes de vie et des environnements favorables dans les outils de planification et d'intervention et inciter les municipalités à faire de même.
- › **Action 6** : Actualiser et déployer la Politique familiale et des aînés en forme.
- › **Action 8** : Évaluer la faisabilité de doter le territoire d'une politique en logement abordable et de qualité.
- › **Action 9** : Promouvoir le transport bénévole ainsi que Transport Coup de pouce afin de répondre aux besoins des clientèles visées.
- › **Action 12** : Appuyer les initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement des personnes ou familles en situation de vulnérabilité.
- › **Action 17** : Mettre en place des activités de promotion des bonnes pratiques et de responsabilisation de la population et des entreprises en matière de saine gestion des matières résiduelles.
- › **Action 24** : Aménager le territoire de la forêt de proximité et de ses diverses ressources en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers et usagères.
- › **Action 25** : Mettre en œuvre la Planification stratégique du développement touristique en Abitibi-Ouest 2018-2022 et la renouveler.
- › **Action 29** : Stimuler les initiatives visant l'augmentation des connaissances et des compétences numériques et technologiques.
- › **Action 33** : Promouvoir des initiatives positionnant la population, les organisations et les entreprises au cœur de l'action territoriale.

À propos de l'organisme

Région : Abitibi-Témiscamingue
Population en 2023 : 20 318
Nombre de municipalités locales : 21
Consultez le site Web de la MRC



Actions complémentaires à la planification

Économie

- › Planification stratégique du développement touristique 2024-2029
- › Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Environnement

- › Chronique verte
- › Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030
- › Programme d'aménagement durable des forêts 2021-2024

Société

- › Politique culturelle
- › Politique familiale et des aînés en forme 2023-2028
- › Stratégie jeunesse 2023-2028



Suivi de la démarche

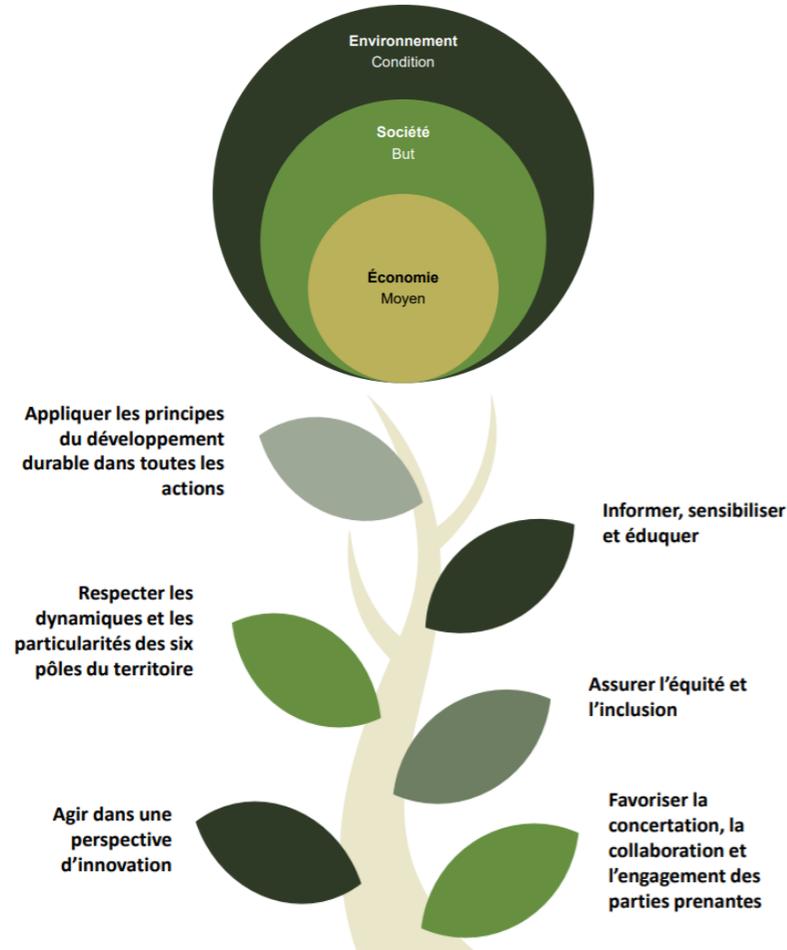
- › Rapport annuel 2023
- › Rapport annuel 2022
- › Rapport annuel 2021



Planification stratégique de développement durable 2024-2034 de la MRC de Brome-Missisquoi

La **planification stratégique de développement durable** de la MRC de Brome-Missisquoi est la finalité d'un processus de révision ayant débuté à l'été 2023. Cette planification fait suite à son premier plan stratégique de développement durable adopté en 2008.

Un changement conceptuel



8 enjeux prioritaires

- › Conservation des milieux naturels et des paysages, et résilience du territoire dans un contexte de changements climatiques;
- › Disponibilité et qualité des ressources en eau et en énergie;
- › Pénurie de logements, dont les logements abordables;
- › Pression sur les services publics (santé, services sociaux, éducation, municipaux);
- › Solutions de rechange à l'automobile;
- › Maximisation des retombées économiques sur tout le territoire;
- › Adéquation entre la main-d'œuvre et les besoins des entreprises;
- › Capacité des municipalités à répondre aux enjeux avec des ressources limitées.

4 orientations renouvelées

- › Assurer la protection, la mise en valeur et la résilience du territoire et de ses ressources dans un contexte de changements climatiques.
- › Offrir un milieu de vie durable et résilient en valorisant la complémentarité ville-campagne.
- › Stimuler une économie durable, innovante et responsable.
- › Renforcer la gouvernance municipale et l'engagement des communautés.

Plusieurs indicateurs pour suivre l'atteinte des objectifs

- › Gain en milieux naturels dans les bassins versants en déficit;
- › Superficie des parcelles en culture;
- › Nombre moyen hebdomadaire de personnes utilisant un service de transport en commun;
- › Nombre d'entreprises ayant implanté des pratiques écoresponsables;
- › Nombre de formations offertes aux personnes élues et au personnel municipal.

60 chantiers en action

Un avenir durable pour toutes et tous

« Ce plan stratégique territorial incarne une vision de développement équilibré et durable de la région de Brome-Missisquoi. Il place le bien-être des citoyennes et des citoyens et la préservation de l'environnement au cœur des priorités, tout en soutenant une économie dynamique et responsable. La collaboration entre toutes les parties prenantes sera essentielle pour atteindre ces objectifs ambitieux et garantir un avenir durable pour les générations actuelles et futures. »

À propos de l'organisme

Région : Estrie

Population en 2023 : 68 067

Nombre de municipalités locales : 21

Consultez le site Web de la MRC



Actions complémentaires à la planification

Économie

- › Plan de transport et de développement du transport collectif et adapté 2022-2025
- › Plan stratégique en tourisme 2022-2025

Environnement

- › Plan régional des milieux naturels
- › Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030

Société

- › Politique culturelle

Source des visuels : Mise à jour du plan stratégique territorial de développement durable 2024-2034 de la MRC de Brome-Missisquoi



Plan stratégique Montréal 2030

Adopté en 2019, le **plan Montréal 2030** vise à améliorer et à augmenter la cohérence et l'effet des actions de la métropole. Il est en partie dans la continuité du **troisième plan de développement durable** de Montréal, et le **Plan climat 2020-2030** de Montréal s'inscrit dans cette démarche.

Un grand objectif pour 2030

« Montréal 2030 a pour objectif de **rehausser la résilience économique, sociale et écologique** de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens et donner collectivement les moyens de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. »

Plusieurs défis identifiés

- › Territoire fortement urbanisé, difficulté d'apporter des changements significatifs au cadre bâti et à l'usage des espaces et des lieux.
- › Concentration de la population et des activités économiques générant une quantité importante de matières résiduelles.
- › Part importante de la population vivant une insécurité alimentaire.
- › Besoin important d'élargir le bassin de logements sociaux, adéquats et abordables pour répondre à la demande des personnes vulnérables et des familles.
- › Accès inégal aux espaces naturels, aux services de proximité, au transport en commun ainsi qu'aux infrastructures et aux équipements collectifs.
- › Plusieurs obstacles empêchant certains groupes de la population d'accéder et de participer pleinement à la vie démocratique.
- › Nécessité d'intégrer des approches innovantes de consultation dans la mise en place d'un cadre de participation amélioré et accessible à toutes et tous.
- › Collaborations diverses entre la Ville, les entreprises et les milieux culturel, universitaire et de l'innovation devant être mieux valorisées.

Intégration des objectifs de développement durable



4 orientations

Accélérer la transition écologique

Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion

Amplifier la démocratie et la participation

Stimuler l'innovation et la créativité

20 priorités

- › **Priorité 1** : Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050.
- › **Priorité 2** : Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision.
- › **Priorité 4** : Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité.
- › **Priorité 8** : Lutter contre le racisme et les discriminations systémiques, à la Ville et au sein de la société, pour assurer l'inclusion, l'intégration économique, la sécurité urbaine et l'épanouissement de toutes et tous.
- › **Priorité 10** : Accroître la participation et l'engagement des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale et les positionner, ainsi que les acteurs locaux, au cœur des processus de décision.
- › **Priorité 12** : Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que sur l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective.
- › **Priorité 18** : Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire.
- › **Priorité 19** : Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins.
- › **Priorité 20** : Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole.

Mise en action dans des plans et des programmes

- › Mise à jour de la Stratégie de développement économique;
- › Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones;
- › Plan d'urbanisme et de mobilité;
- › Plan climat;
- › Plan directeur de gestion des matières résiduelles.

À propos de l'organisme

Région : Montréal
Population en 2023 : 1 895 211
Nombre de municipalités locales : 1
Consultez le site Web de la municipalité



Actions complémentaires à la planification Économie

- › **Actions en développement économique 2023-2025**
- › **Plan métropolitain de développement économique 2022-2031**
- › **Programmes et subventions pour les entreprises d'économie sociale**
- › **Programmes et subventions pour les projets de développement durable**

Environnement

- › **Plan de protection des pollinisateurs 2022-2027**
- › **Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026**
- › **Montréal, zéro déchet 2020-2025**

Société

- › **Plan de solidarité, équité et inclusion 2021-2025**
- › **Stratégie de réconciliation 2020-2025**
- › **Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030**



Suivi de la démarche

- › **Bilan financier 2023**
- › **Vitrine des réalisations : organisations partenaires de Montréal durable 2016-2020**



Stratégie de développement durable de la Ville de Québec

Adoptée en 2021, la **Stratégie de développement durable** est une démonstration de l'engagement de la Ville de Québec pour un avenir plus durable à l'horizon 2030. Deux plans complémentaires ont été adoptés pour répondre aux défis identifiés dans cette stratégie, soit le **Plan de transition et d'action climatique** et le **Plan d'action solidaire**.

Une vision durable pour 2030

« En 2030, la population de Québec forme une **communauté engagée, solidaire et inclusive**. Elle profite d'un **environnement sain et résilient face aux changements climatiques** et récolte les fruits d'une **économie juste, verte et prospère**. »

Des enjeux pris en considération

- › **De nouvelles réalités** : de nouvelles difficultés qui mettent en évidence la nécessité de transformer les façons de faire.
- › La crainte de certains ménages de vivre sous le **seuil de la pauvreté**.
- › Le **défi démographique**, dont le vieillissement de la population et la rareté de la main-d'œuvre.
- › L'**incertitude économique** et, conséquemment, la réduction ou le retard des investissements privés.
- › Le **ralentissement de la croissance économique** et l'impact sur le niveau de vie des gens de Québec.
- › La perturbation de la **production et de la distribution alimentaires**.
- › L'augmentation du **décrochage scolaire** et l'accroissement de la fracture numérique.
- › L'augmentation de la **violence conjugale**.
- › La faible importance des **transports en commun et actifs**.

Une démarche qui s'appuie sur le programme des Nations Unies



5 défis collectifs



Cohésion sociale

› Désigne l'état d'une communauté dans laquelle les citoyennes et les citoyens font preuve de **solidarité**, partagent des **valeurs communes** et éprouvent un **fort sentiment d'appartenance**. Les disparités sociales et économiques y sont réduites.

Santé globale

› Englobe autant la **santé physique** que la **santé psychologique, individuelle et collective**. Elle implique la création de milieux de vie propices au développement et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres.

Décarbonisation

› Correspond à toute **forme de réduction des émissions** de GES comme le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote dans les activités municipales ou celles de la collectivité. Cela inclut à la fois la réduction à la source ainsi que la captation et le stockage du carbone.

Résilience

› Désigne la capacité de **réduire les risques et les vulnérabilités** qui menacent les infrastructures essentielles, les êtres humains et les écosystèmes naturels pour pouvoir mieux faire face à différents types de bouleversements dans le futur, notamment les aléas climatiques et ceux reliés à la dégradation de l'environnement.

Transition

› Se définit comme toute action ou toute initiative permettant de créer un **cadre favorable à l'engagement de la collectivité** dans des transformations sociales, économiques et écologiques, et ce, pour créer un monde plus juste et en harmonie avec les capacités écologiques de la planète.

À propos de l'organisme

Région : Capitale-Nationale
Population en 2023 : 574 482
Nombre de municipalités locales : 1
Consultez le site Web de la municipalité



Actions complémentaires à la planification

Économie

- › **Plan commerce 2022-2025**
- › **Plan d'action Tourisme durable 2022-2024**
- › **Plan de mobilité durable**

Environnement

- › **Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur**
- › **Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles**
- › **Vision de l'arbre 2015-2025**

Société

- › **Plan d'action 2021-2024 en matière d'accessibilité universelle**
- › **Vision en matière d'itinérance 2024-2030**
- › **Politique familiale**



Suivi de la démarche

- › **Bilan 2022 et 2023 – Développement durable**



Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes : la pérennité de la démarche

Peu importe le modèle ou la forme de la démarche de développement durable, il importe d'en faire le suivi et d'en communiquer les résultats. Ensemble, les mécanismes de suivi et de reddition de comptes permettent de favoriser une meilleure collaboration, de mobiliser les parties prenantes et d'encourager la collectivité à poursuivre son engagement. Dans le cas du suivi, il permet :

- › d'évaluer l'efficacité de la démarche;
- › d'apporter des ajustements en cours de route;
- › de s'assurer que les cibles fixées seront atteintes ou qu'elles sont atteignables;
- › de fournir les renseignements qualitatifs et quantitatifs nécessaires à la reddition de comptes de la démarche.

Dans le cas de la reddition de comptes, elle permet :

- › d'informer les parties prenantes et la population sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la démarche;
- › de communiquer de manière transparente les effets économiques, environnementaux et sociaux des actions entreprises en tenant compte des objectifs et de la vision de l'organisation municipale.

La reddition de comptes publique de la démarche répond au troisième critère de définition d'une démarche intégrée de développement durable.

La mise en œuvre de mécanismes de suivi et de reddition de comptes est l'ultime étape qui concrétise l'engagement d'un organisme municipal dans sa démarche de développement durable. En voici quelques bienfaits :

- › Développement d'un processus d'amélioration en continu de la démarche de développement durable;
- › États de situation globaux et rapports d'étape transparents de l'avancement de la démarche quant aux actions réalisées, en cours de réalisation et à commencer;
- › Partage des résultats et développement d'un sentiment d'appartenance autour des réalisations de la communauté;
- › Dialogue continu avec les parties prenantes et la population.

Facteurs de succès pour l'implantation de mécanismes de suivi

- › Identifier les responsables du suivi de la démarche de développement durable et de la mise en œuvre de chacune des actions.
- › Choisir des indicateurs mesurables à suivre dès l'élaboration du plan d'action.
- › Recourir à des données déjà existantes colligées par différents organismes afin d'établir certaines mesures de départ et certaines mesures d'étape.
- › Combiner des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- › Être ouvert à intégrer de nouveaux indicateurs lorsque de nouveaux enjeux surgissent et que des données supplémentaires deviennent nécessaires.
- › Analyser les résultats du suivi pour identifier les indicateurs problématiques et les corrections à apporter.
- › Diffuser les résultats du suivi à l'ensemble des personnes concernées.

Pour mettre en place un tel processus, l'organisme municipal devrait se doter d'indicateurs et de cibles à atteindre dès la conception du plan d'action. Ces indicateurs permettent de suivre :

- › l'effet des actions entreprises sur les sphères du développement durable, sur ses enjeux et sur les objectifs établis;
- › l'évolution des actions et des décisions de l'organisation.

Les indicateurs peuvent par exemple être en lien avec les émissions de GES ou la consommation d'eau potable. Une action visant le verdissement du centre-ville pourrait être mesurée par le nombre d'arbres plantés chaque année dans le secteur. Le montant annuel de subventions accordées pour des projets communautaires durables ou ayant une portée environnementale ou sociale est un autre exemple d'indicateur.

La reddition de comptes peut être réalisée sur différents supports, notamment dans votre rapport annuel de gestion ou dans un bilan annuel associé directement au plan d'action de votre démarche de développement durable. Quel que soit le support utilisé, voici quelques points auxquels vous devriez apporter une attention particulière :

- › Les objectifs initiaux de votre démarche;
- › Le contexte des résultats de vos actions, notamment les changements méthodologiques aux calculs;
- › Les écarts entre les résultats et les cibles;
- › Les difficultés rencontrées.

Au terme de la période identifiée pour la mise en œuvre de la démarche de développement durable, il est opportun de produire un bilan global final de la démarche. Cet exercice permet à l'organisme municipal de préciser les résultats obtenus en relation avec les cibles et les retombées concrètes de la démarche sur la communauté. L'ensemble des résultats sera analysé et commenté. Dans le cas où une cible ne serait pas atteinte, l'organisme municipal devrait en connaître les raisons et en faire part aux parties prenantes afin de convenir de mesures de réajustement.

Un an avant le terme de la démarche, il est pertinent de dégager les pistes d'amélioration nécessaires au renouvellement de la démarche afin que cette démarche renouvelée soit temporellement dans la continuité de la précédente. Sinon, il est possible de prolonger la démarche antérieure en attendant le moment propice pour procéder au renouvellement.

Exemples d'indicateurs de performance

- › Concentration des particules fines dans l'air;
- › Émissions totales de GES par an et par habitant;
- › Empreinte écologique;
- › Indice annuel de la qualité de l'eau potable;
- › Indice de canopée;
- › Moyenne journalière de la consommation d'eau par habitant;
- › Proportion des ménages dépensant 30 % ou plus de leurs revenus pour le logement;
- › Pourcentage de la consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables;
- › Proportion des déplacements domicile-travail par un mode de transport autre que le voiturage en solo;
- › Pourcentage des déchets détournés de l'enfouissement par le recyclage;
- › Taux de participation aux élections municipales.

Pour aller plus loin

Vous voici maintenant bien outillé pour élaborer, mettre à jour ou renouveler votre démarche de développement durable. La mise en œuvre d'une démarche de développement durable ou d'actions et de projets favorisant la durabilité demande un investissement qui sera bien récompensé en gains environnementaux, sociaux et économiques. Ceux-ci sont désormais à votre portée, et rappelez-vous qu'ils bénéficieront à toutes et tous!

En complément de ce guide, pour vous renseigner davantage sur le sujet du développement durable municipal, nous vous invitons à consulter la page Web **Municipalité durable**. On y trouve notamment le **Répertoire d'outils gouvernementaux pour le développement durable municipal**, qui regroupe des guides, des documents d'information et des programmes d'aide et de financement relatifs aux enjeux liés à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable municipale. Selon les priorités et les intérêts ciblés, ces outils permettent de faciliter l'intégration de pratiques durables dans l'élaboration de projets de même que dans la gestion interne des organisations municipales.

En conclusion, pour vous donner un coup de pouce, les prochains tableaux présentent :

- › des programmes d'aide pouvant soutenir le déploiement d'actions municipales durables;
- › des exemples supplémentaires d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux (les exemples détaillés dans la section **Pour vous inspirer : exemples d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux** du guide y sont inclus);
- › des exemples supplémentaires de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux (les exemples détaillés dans la section **Pour vous inspirer : exemples de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux** du guide y sont inclus).

Programmes d'aide pour soutenir le déploiement d'actions municipales durables

Organisme	Programme d'aide financière	Dimensions et enjeux dominants	Objectif du programme
Fédération canadienne des municipalités	Fonds municipal vert	Développement durable › Enjeux multiples.	Soutenir les organismes municipaux dans leurs efforts visant à adopter des pratiques durables et à réduire leur empreinte environnementale. Le programme peut aider à la réalisation de projets pour la réduction de GES, pour l'amélioration de la qualité de l'air et des eaux, pour la gestion des matières résiduelles, pour la mobilité durable ainsi que pour la transition vers des énergies renouvelables.
Fédération québécoise des municipalités	Accueillir en français	Société › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.	Soutenir les initiatives de promotion et de valorisation du français par toute démarche collective favorisant l'intégration des personnes issues de l'immigration.
Fonds d'action québécois pour le développement durable	Destination durable et action concertée	Environnement et société	Appuyer les entreprises, les organisations à but non lucratif ainsi que les organismes municipaux dans la mise en œuvre de projets découlant d'une démarche de planification

Organisme	Programme d'aide financière	Dimensions et enjeux dominants	Objectif du programme
		<ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire; › Arts, culture et patrimoine. 	participative et concertée favorisant le tourisme responsable, durable et adapté au contexte des changements climatiques.
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire. 	Réduire la quantité de matières organiques destinée à l'élimination et réduire les émissions de GES. Le programme comprend deux volets, un premier pour la mise en place ou l'agrandissement d'installations de traitement de la matière organique et un deuxième pour l'acquisition d'équipements de collecte des matières organiques résiduelles.
	Programme OASIS	Environnement et société <ul style="list-style-type: none"> › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion; › Adaptation aux changements climatiques. 	Augmenter la résilience des communautés face aux vagues de chaleur plus longues, plus intenses et plus fréquentes, et face aux précipitations abondantes plus intenses et plus fréquentes. À cette fin, le programme soutient financièrement les organismes municipaux et les communautés autochtones dans la planification, la réalisation et la pérennisation de projets de verdissement.
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Programme Accélérer la transition climatique locale	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Adaptation aux changements climatiques. 	Soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans climat. Le volet 1 vise à soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration d'un plan climat (MELCCFP) et le volet 2 vise à appuyer la planification et la mise en œuvre des projets issus des plans climat (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).
Ministère de la Famille	Programme de soutien aux politiques familiales municipales	Société <ul style="list-style-type: none"> › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion. 	Soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM). Ce programme se décline en deux volets : soutien à l'élaboration d'une PFM et soutien à la réalisation des mesures ou des projets prévus aux plans d'action issus des PFM.
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés	Société <ul style="list-style-type: none"> › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion. 	Adapter les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux afin de mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif de la population. Ce programme se décline en deux volets : soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des personnes âgées et soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des personnes âgées pour les MRC.
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Programme d'appui aux collectivités	Société <ul style="list-style-type: none"> › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion. 	Accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Le premier volet s'adresse aux organismes municipaux et permet de financer des activités qui sont intégrées dans un plan d'action en matière d'attraction et d'établissement durable, d'intégration citoyenne et de pleine participation, en français, des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles.
	Fonds régions et ruralité	Économie et société	Soutenir les organismes municipaux en région. Le programme peut notamment soutenir des projets qui contribuent à l'attractivité des milieux de vie, qui soutiennent le développement

Organisme	Programme d'aide financière	Dimensions et enjeux dominants	Objectif du programme
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		<ul style="list-style-type: none"> › Dynamisme économique local et régional; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion. 	durable ou encore qui favorisent la vitalisation des territoires avec un plus faible indice de vitalité économique.
	Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables	Environnement et société <ul style="list-style-type: none"> › Gestion de l'eau potable et des eaux usées; › Logement. 	Favoriser la construction de logements sociaux, abordables et étudiants.
	Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Adaptation aux changements climatiques. 	Soutenir les organismes municipaux dans la réalisation de projets d'aménagements résilients et dans la relocalisation de bâtiments situés en zones à risque d'inondations. Ce programme vise également à renforcer la sécurité des personnes face aux principaux aléas climatiques.
	Programme d'infrastructures municipales d'eau	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Gestion de l'eau potable et des eaux usées. 	Soutenir la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées. Il se décline en deux volets : infrastructures d'eau et renouvellement de conduites d'eau.
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	Programme d'aide au développement du transport collectif	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables. 	Accroître l'offre de services en transport collectif, améliorer ces services et favoriser les solutions de rechange à l'automobile. Ce programme se décline particulièrement en trois volets : aide financière au transport en commun urbain, aide financière au transport collectif régional et aide financière au transport interurbain par autobus.
	Programme d'aide aux nouvelles mobilités	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables. 	Accroître les possibilités en matière de mobilité durable. Le programme vise à tirer profit des technologies numériques et des communications afin de soutenir le déploiement de services de mobilité des personnes. Ce programme se décline en deux volets : mobilité intégrée et connectée et plan de gestion des déplacements.
	Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables. 	Développer les modes de transport actifs afin d'encourager la population à opter pour des moyens de déplacement plus sains et écologiques.
	Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable (MobilisActions)	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables. 	Accroître, chez la population et les entreprises, la connaissance des solutions de mobilité durable des personnes et des marchandises afin d'en favoriser l'usage. À cette fin, le programme soutient des partenaires dans la réalisation d'activités de sensibilisation, d'information, de promotion et de mobilisation relatives à ces sujets.
	Programme Écocamionnage	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables. 	Réduire les émissions de GES associées au transport routier des marchandises et des services en améliorant l'efficacité énergétique des véhicules. Ce programme se décline en quatre volets : acquisition d'une technologie, acquisition d'un véhicule lourd d'occasion, projet de logistique ainsi que projet collaboratif de livraison partagée et électrique.

Organisme	Programme d'aide financière	Dimensions et enjeux dominants	Objectif du programme
	Programme Roulez vert	Environnement › Mobilité et transport durables.	Encourager l'acquisition de véhicules électriques neufs ou d'occasion et l'acquisition et l'installation de bornes de recharge sur les lieux de travail.

Exemples supplémentaires d'actions durables mises en œuvre par des organismes municipaux

Région	Organisme	Population en 2023	Action	Type d'action	Dimensions et enjeux dominants
Abitibi-Témiscamingue	Landrienne, La Corne, Saint-Marc-de-Figuery et Saint-Félix-de-Dalquier	3 648	Compostage thermophile fermé	Projet novateur	Environnement › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
	Rouyn-Noranda	42 827	Plan de valorisation 2023-2028	Planification stratégique	Développement durable › Dynamisme économique local et régional; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion; › Utilisation du sol et consolidation des secteurs urbanisés.
Bas-Saint-Laurent	MRC de La Mitis	18 542	Pour un chaulage collectif	Aide financière	Environnement et économie › Agriculture et alimentation; › Environnement et ressources naturelles.
	Rivière-du-Loup	20 472	Plan d'action 2024-2034 – En mode solutions nature	Planification stratégique	Environnement › Environnement et ressources naturelles.
Capitale-Nationale	Québec	574 482	Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025	Planification stratégique	Économie et société › Agriculture et alimentation; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
Centre-du-Québec	Nicolet	8 726	Plan d'action en environnement 2021-2025	Planification stratégique	Environnement › Adaptation aux changements climatiques; › Environnement et ressources naturelles; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.

Région	Organisme	Population en 2023	Action	Type d'action	Dimensions et enjeux dominants
	Victoriaville	48 790	L'économie circulaire dans les rues	Projet novateur	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire; › Utilisation du sol et consolidation des secteurs urbanisés.
Chaudière-Appalaches	Lévis	156 225	Compostage dans les immeubles multilogements et les restaurants	Projet novateur	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
Côte-Nord	Baie-Comeau	20 684	Laboratoire de mobilité b-comobilité	Projet novateur	Environnement et économie <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables; › Transition technologique.
			Ma ville, ma voix	Projet novateur	Économie et société <ul style="list-style-type: none"> › Gestion et gouvernance axées sur la durabilité; › Transition technologique.
Estrie	Lac-Mégantic	5 820	Premier microréseau électrique du Québec	Projet novateur	Économie <ul style="list-style-type: none"> › Équipements et infrastructures; › Transition énergétique.
	Magog	28 790	Politique d'événements écoresponsables	Politique	Développement durable <ul style="list-style-type: none"> › Arts, culture et patrimoine; › Dynamisme économique local et régional; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
	Sherbrooke	181 360	Projet pilote de collecte des matières organiques dans les industries, les commerces et les institutions	Projet novateur	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	RÉGÎM	S. o.	Projet TCiité	Projet novateur	Environnement et économie <ul style="list-style-type: none"> › Mobilité et transport durables; › Transition technologique.
Lanaudière	Repentigny	87 980	Mes services municipaux	Projet novateur	Économie <ul style="list-style-type: none"> › Transition technologique.

Région	Organisme	Population en 2023	Action	Type d'action	Dimensions et enjeux dominants
	Terrebonne	123 182	Corridor de biodiversité	Aménagement durable	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Environnement et ressources naturelles; › Utilisation du sol et consolidation des secteurs urbanisés.
Laurentides	MRC d'Argenteuil	36 710	Agriculture communautaire	Projet novateur	Économie et société <ul style="list-style-type: none"> › Agriculture et alimentation; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
	Prévost	13 957	Écocontribution et solutions de rechange en vrac	Projet novateur	Développement durable <ul style="list-style-type: none"> › Agriculture et alimentation; › Gestion et gouvernance axées sur la durabilité; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
Laval	Laval	450 629	Mets du respect dans ton bac	Campagne de sensibilisation	Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
			Plan climat	Planification stratégique	Environnement et société <ul style="list-style-type: none"> › Adaptation aux changements climatiques; › Gestion et gouvernance axées sur la durabilité; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
Mauricie	La Tuque	11 307	Initiatives pour l'accueil des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants	Planification stratégique	Société <ul style="list-style-type: none"> › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
	Trois-Rivières	144 472	Plan d'action visant l'accueil, l'inclusion, la pleine participation et la rétention des personnes issues de l'immigration	Planification stratégique	Économie et société <ul style="list-style-type: none"> › Dynamisme économique local et régional; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
Montérégie	Contrecoeur	10 194	Plan de développement d'une communauté nourricière	Planification stratégique	Économie <ul style="list-style-type: none"> › Agriculture et alimentation.
	MRC de Vaudreuil-Soulanges	167 848	Politique de développement social durable	Planification stratégique	Économie et société <ul style="list-style-type: none"> › Agriculture et alimentation; › Logement;

Région	Organisme	Population en 2023	Action	Type d'action	Dimensions et enjeux dominants
					› Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
Montréal	Montréal	1 895 211	Colibri : des mini-hubs pour décarboner la livraison de colis	Projet novateur	Environnement › Adaptation aux changements climatiques; › Mobilité et transport durables.
	Arr. de Rosemont–La Petite-Patrie	151 016	Plan directeur de biodiversité	Planification stratégique	Environnement et société › Environnement et ressources naturelles; › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.
Nord-du-Québec	Chapais	1 436	Chapais circulaire	Projet novateur	Environnement et économie › Dynamisme économique local et régional; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
	Kuujuaq	2 718	Piscine chauffée par un système géothermique	Projet novateur	Économie › Équipements et infrastructures; › Transition énergétique.
Outaouais	Chelsea	8 825	Plan directeur de transport actif	Planification stratégique	Environnement › Mobilité et transport durables.
	Gatineau	298 126	Plan climat	Planification stratégique	Environnement et société › Adaptation aux changements climatiques; › Gestion et gouvernance axées sur la durabilité; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
Saguenay–Lac-Saint-Jean	L'Anse-Saint-Jean	1 332	Politique d'adaptation aux changements climatiques	Planification stratégique	Environnement et société › Adaptation aux changements climatiques; › Gestion et gouvernance axées sur la durabilité; › Pollution, matières résiduelles et économie circulaire.
	Roberval	9 887	Politique territoriale Municipalité amie des aînés	Planification stratégique	Société › Qualité de vie, communauté, équité, diversité et inclusion.

Exemples supplémentaires de planifications en développement durable adoptées par des organismes municipaux

Organisme	Région	Population en 2023	Planification stratégique en développement durable	Période
Aggl. de Longueuil	Montréal	448 221	Schéma d'aménagement et de développement	2023-2035
Alma	Saguenay–Lac-Saint-Jean	30 649	Plan stratégique de développement durable	2017-2021
Amos	Abitibi-Témiscamingue	12 757	Politique de développement durable	2024-2030
Arr. de Verdun	Montréal	76 017	Bilan du plan local de développement durable	2016-2020
Baie-Comeau	Côte-Nord	20 684	Plan d'action en environnement	2022-2025
Baie-Saint-Paul	Capitale-Nationale	7 600	Plan d'action de développement durable	2024-2030
			Plan d'action de l'Agenda 21	2017-2020
Boucherville	Montréal	41 726	Plan de développement durable	2022-2031
Chelsea	Outaouais	8 825	Plan d'action en développement durable	2018-2021
			Mise à jour du plan d'action en développement durable	2024-2030
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	S. o.	Plan régional de développement	2023-2028
Contrecoeur	Montréal	10 194	Plan d'action en développement durable	2019-2023
Gatineau	Outaouais	298 126	Plan stratégique municipal	2021-2026
Lachute	Laurentides	14 941	Politique de développement durable	2019-
L'Île-d'Anticosti	Côte-Nord	199	Stratégie de tourisme	2020-
Longueuil	Montréal	261 516	Plan stratégique	2025-

Organisme	Région	Population en 2023	Planification stratégique en développement durable	Période
Mascouche	Lanaudière	54 540	Plan stratégique de développement durable	2015-2035
Mirabel	Laurentides	64 973	Plan stratégique	2023-2025
Montréal	Montréal	1 895 211	Montréal durable	2016-2020
Mont-Royal	Montréal	21 775	Plan local de développement durable	2021-2025
MRC d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	20 318	Plan de développement durable	2019-2029
MRC de Brome-Missisquoi	Estrie	68 067	Plan stratégique territorial de développement durable	2024-2034
			Planification stratégique de développement durable	2017-2032
MRC de La Côte-de-Beaupré	Capitale-Nationale	31 435	Plan de développement durable	2021-2025
MRC de La Matapédia	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17 790	L'Écoterritoire habité	2014-2025
MRC de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	36 424	Plan d'action pour une économie verte	2023-2028
MRC de Memphrémagog	Estrie	56 597	Schéma d'aménagement et de développement durable	2023-
MRC de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	23 923	Plan de transition écologique	2020-2024
MRC du Domaine-du-Roy	Saguenay-Lac-Saint-Jean	29 337	Plan d'action de développement durable	2024-2025
Pointe-Claire	Montréal	35 429	Politique de développement durable	2017-
Québec	Capitale-Nationale	574 482	Stratégie de développement durable	2021-2030
Rawdon	Lanaudière	12 234	Planification stratégique de développement durable	2016-2030
Rigaud	Montérégie	7 951	Plan stratégique dans une perspective de développement durable	2018-2023
Rimouski	Bas-Saint-Laurent	50 019	Planification stratégique	2023-2030
Saint-Jean-sur-Richelieu	Montérégie	99 494	Stratégie de développement durable	2021-2030

Organisme	Région	Population en 2023	Planification stratégique en développement durable	Période
Shawinigan	Mauricie	51 149	Schéma d'aménagement et de développement durable	2021-2030
Stoke	Estrie	3 310	Planification stratégique de développement durable	2018-2038
Trois-Rivières	Mauricie	144 472	Politique de développement durable	2019-2030
Victoriaville	Centre-du-Québec	48 790	Plan stratégique	2022-2027
Weedon	Estrie	2 800	Plan stratégique en développement durable	2017-2030

Références

Abitibi-Témiscamingue

Landry, M.-A. (2020). *Compostage à Landrienne : un modèle pour d'autres municipalités?* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1511386/compost-thermophile-ferme-collecte-corne-harricana-dalquier>

MRC d'Abitibi-Ouest. (2017). *Ensemble pour un développement culturel durable!* https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/mrcao_politique-culturelle.pdf

MRC d'Abitibi-Ouest. (2019). *Plan de développement durable 2019-2029.* https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/89679_pdd_2019_br.pdf

MRC d'Abitibi-Ouest. (2021). *Rapport annuel 2021.* <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/epreuve-8---1er-septembre-final.pdf>

MRC d'Abitibi-Ouest. (2022). *Politique familiale et des aînés en forme.* https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/pfa_mrc-ao_web.pdf

MRC d'Abitibi-Ouest. (2022). *Rapport annuel 2022.* <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/rapport-annuel-final-2022-8-aout.pdf>

MRC d'Abitibi-Ouest. (2022). *Stratégie Jeunesse.* <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/strategie-jeunesse-abitibi-ouest-2023-2028.pdf>

MRC d'Abitibi-Ouest. (2023). *Rapport annuel 2023.* https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/134863_rapport_annuel2023_150dpi-11-juillet-final.pdf

MRC d'Abitibi-Ouest. (2024). *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.* https://developpement.mrcao.qc.ca/documents/pages/psps_decembre-2024_adopte.pdf

Ville d'Amos. (s. d.). *Politique de développement durable de la Ville d'Amos.* https://amos.quebec/storage/app/media/decouvrir-amos/administration-et-finances/programmes-et-politiques-municipales/PDD_Amos_2024_web.pdf

Ville de Rouyn-Noranda. (2024). *Plan de valorisation 2023-2028.* <https://www.rouyn-noranda.ca/storage/app/media/citoyens/environnement/mise-a-jour-qualite-air/plan-valorisation/Plan-valorisation-VRN-2024.pdf>

Bas-Saint-Laurent

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. (2023). *Plan régional de développement 2023-2038 : région du Bas-Saint-Laurent.* https://www.crdbsl.org/images/Upload/plan-regional-developpement/web-plan-regional-de-developpement-crdbsl-vf_aout_2023.pdf

MRC de La Matapédia. (2016). *L'Écoterritoire habité de La Matapédia, un projet collectif de développement durable.*

https://www.ecoterritoirehabite.ca/matapedia/images/Upload/Files/documentation/Écoterritoire_habite_de_La_Matapedia_Document_complet.pdf

MRC de la Mitis. (2024). *De la chaux à moindre coût pour les producteurs agricoles de La Mitis.* <https://www.upa.qc.ca/producteur/centre-des-communications/nouvelles/toutes-les-nouvelles/de-la-chaux-a-moindre-cout-pour-les-producteurs-agricoles-de-la-mitis#:~:text=Ensemble%2C%20ils%20ont%20mis%20en%20place%20un%20projet,%C3%A0%20toutes%20les%20entreprises%20agricoles%20de%20la%20MRC.>

Ville de Rimouski. (2023). *Planification stratégique Rimouski 2030.* <https://rimouski.ca/storage/app/media/ville/decouvrir/publications-et-plan-daction/plans-daction/planification-strategique-rimouski2030.pdf>

Ville de Rivière-du-Loup. (s. d.). *Projet En mode solutions nature – Plan d'action 2024-2034.* https://villerdl.ca/uploads/attachments/plan_d_action_-_en_mode_solutions_nature_-_2024-2034.pdf

Capitale-Nationale

MRC de La Côte-de-Beaupré. (2021). *Plan de développement durable des collectivités de La Côte-de-Beaupré.* https://mrccotedebeaupre.qc.ca/wp-content/uploads/2021/08/PDD-2021-2025-VF_compressed.pdf

Ville de Baie-Saint-Paul. (s. d.). *Agenda 21 : plan d'action 2017-2022.* https://www.baiesaintpaul.com/public_upload/files/ville/plan-action-2017-2022-2-3.pdf?v=64424

Ville de Baie-Saint-Paul. (s. d.). *Plan d'action de développement durable 2024-2030.* https://www.baiesaintpaul.com/public_upload/files/plan-dd-2024-2030-final.pdf?v=43818

Ville de Québec. (2016). *Place aux arbres.* https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieuxnaturels/docs/vision_arbre_2015_2025.pdf

Ville de Québec. (2018). *Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec.* https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/matieres-residuelles/docs/brochure_vision_gmr_web.pdf

Ville de Québec. (2021). *Plan commerce 2022-2025.* https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-economique/docs/Plan_Commerce_2022-2025-f.pdf

Ville de Québec. (2021). *Plan d'action 2021-2024 de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle.* https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/plan_accessibilite_2021-2024.pdf

Ville de Québec. (2021). *Stratégie de développement durable : plan d'action solidaire 2021-2025.* <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-action-solidaire.pdf>

Ville de Québec. (2021). *Stratégie de développement durable : plan de transition et d'action climatique 2021-2025*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-transition-action-climatique.pdf>

Ville de Québec. (2021). *Stratégie de développement durable : pour une ville plus juste, écologique et prospère*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable.pdf>

Ville de Québec. (2023). *Bilan 2022 et 2023 : développement durable*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/Bilan%202022-2023%20de%20la%20Strat%C3%A9gie%20de%20developpementDurable.pdf>

Ville de Québec. (2023). *Qualité de l'air*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/air/docs/plan-action-qualite-air-exterieur_2023-2027.pdf

Ville de Québec. (2023). *Vision en matière d'itinérance 2024-2030*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/itinérance/docs/VisionItinerance_brochure_F2.pdf

Ville de Québec. (s. d.). *Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/agroalimentaire/activites_agroalimentaires/docs/Plan_action_agriculture_urbaine_2020-2025.pdf

Ville de Québec. (s. d.). *Plan d'action triennal Tourisme durable 2022-2024*. https://www.quebec-cite.com/sites/otq/files/media/document/PlanActionDD_2022_2023_v2.pdf

Ville de Québec. (s. d.). *Plan de mobilité durable : pour vivre et se déplacer*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/docs/PlanMobiliteDurable.pdf>

Ville de Québec. (s. d.). *Politique familiale*. https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/politique_familiale.pdf

Centre-du-Québec

MRC de Nicolet-Yamaska. (s. d.). *Plan de transition écologique*. https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/upload/nouvelles/plan_transition_ecologique_20191127_vf.pdf

Ville de Nicolet. (2020). *Plan d'action en environnement 2021-2025*. <https://nicolet.ca/file-8660>

Ville de Victoriaville. (2023). *L'économie circulaire dans les rues de Victoriaville*. <https://www.victoriaville.ca/nouvelle/202308/5158/leconomie-circulaire-dans-les-rues-de-victoriaville.aspx>

Ville de Victoriaville. (s. d.). *Plan stratégique 2022-2027*. <https://www.munidata.ca/upload/contentsFile/file/Ing/5404fr-CA.pdf?v=20220503063848>

Ville de Victoriaville. (s. d.). *Rapport de développement durable : bilan sur les activités en environnement 2023*. <https://www.munidata.ca/upload/contentsFile/file/Ing/6695fr-CA.pdf>

Chaudière-Appalaches

Morrisette-Beaulieu, F. (2024). *Lévis élargit le compostage à des immeubles multilogements et aux restaurants*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2066912/levis-compost-multilogements-restaurants>

MRC de Lotbinière. (2023). *Économie verte en Lotbinière*. https://www.mrcotbiniere.org/wp-content/uploads/2024/02/Plan-action-ECO-Lotbiniere_2023-2028.pdf

Côte-Nord

Ma ville, ma voix. (s. d.). *Ta ville, ta toile! Colore Baie-Comeau de tes idées*. <https://www.mavillemaivoix.com>

Municipalité de L'Île d'Anticosti. (2020). *Stratégie de tourisme : Municipalité de L'Île-d'Anticosti*. <https://municipalite-anticosti.org/wp-content/uploads/2020/08/Anticosti-Strategie-en-tourisme-Anticosti-Aout-2020-1.pdf>

Ville de Baie-Comeau. (2022). *Reddition de comptes – Plan d'action environnement 2022-2025*. https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/wp-content/uploads/2024/07/Plan-daction-Environnement-2022-2025_Juillet_2024_vf.pdf

Ville de Baie-Comeau. (2024). *b-comobilité : laboratoire de mobilité durable*. <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/services/reglementation/environnement-2/laboratoire-de-mobilite-durable/#:~:text=Les%2015%20et%2016%20septembre,Cr%C3%A9dit%20%3A%20Ville%20de%20Victoriaville>

Estrie

MaRuche. (s. d.). *Projet pilote de collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI)*. <https://contenu.maruche.ca/Fichiers/3337a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/333ceda8-915d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/Environnement/Projet-pilote-collecte-matieres-organiques-ICI.pdf>

MRC de Memphrémagog. (2023). *Schéma d'aménagement et de développement durable*. https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcmemphre/documents/SADD_Reglement16-23_compressed-1.pdf?v=1713825756

Municipalité de Weedon. (2017). *Plan stratégique en développement durable 2017-2030*. <https://weedon.ca/wp-content/uploads/2018/10/Plan-strat%C3%A9gique-Weedon-2030-version-finale.pdf>

Municipalité de Stoke. (2021). *Planification stratégique de développement durable 2018-2038*. https://stoke.ca/wp-content/uploads/2021/07/2021-2023_-Plan-daction-de-developpement-durable-Stoke_vfinale.pdf

Ville de Lac-Mégantic. (s. d.). *Un micro-réseau innovant à Lac-Mégantic*. <https://www.ville.lac-megantic.qc.ca/services-aux-citoyens/environnement/le-microreseau/>

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. (2020). *TCiTé : un nouveau projet de la RÉGÎM, de nouveaux services novateurs pour la région*. <https://regim.info/tcite-nouveau-projet-nouveaux-services>

Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. (s. d.). *Étude de cas – Un virage vers le transport durable au Québec atlantique*. <https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-un-virage-vers-le-transport-durable-au-quebec-atlantique>

Lanaudière

Municipalité de Rawdon. (2017). *Planification stratégique de développement durable : plan d'action intégré 2016-2030*. <https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/planification-strategique-2016-2030/PAI-2016-2030.pdf>

Ville de Mascouche. (2017). *Plan stratégique de développement durable*. <https://mascouche.ca/storage/app/media/ville/administration/politiques-et-plans-daction/Plan-strategique-developpement-durable.pdf>

Ville de Repentigny. (s. d.). *Mes services municipaux – Ville de Repentigny*. <https://geomatique.ville.repentigny.qc.ca/Geomatique/servicesMunicipaux>

Ville de Terrebonne. (2024). *Corridor de biodiversité*. <https://terrebonne.ca/corridor-de-biodiversite>

Laurentides

Harrison-Julien, P. (2024). *Le combat d'une petite ville du Québec contre les déchets*. <https://ici.radio-canada.ca/info/long-format/2068707/prevost-environnement-climat-dechets>

Pasquale, H. J. (2024). *Le combat d'une petite ville du Québec contre les déchets*. <https://ici.radio-canada.ca/info/long-format/2068707/prevost-environnement-climat-dechets>

Ville de Lachute. (2021). *Politique de développement durable*. <https://lachute.ca/cont/uploads/2021/09/politique-developpement-durable-lachute.pdf>

Ville de Mirabel. (2024). *Plan stratégique 2023-2025*. <https://mirabel.ca/uploads/2. Ville/2.2 Administration/2.2.7 Planification strategique/PLAN STRATEGI QUE 2024.pdf>

Laval

Ville de Laval. (2019). « *Mets du respect dans ton bac* » : *Laval s'attaque aux mauvaises habitudes de recyclage avec Alclair Ensemble*. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/campagne-recyclage-tricentris.aspx>

Mauricie

Langlais, H. (2023). *La Tuque développe de belles idées pour accueillir les nouveaux arrivants*. https://www.ville.latuque.qc.ca/upload/nouvelles/2023-06-13_actions_immigration_communique_vlt.pdf

Ville de Shawinigan. (2012). *Schéma d'aménagement et de développement durable*. <https://www.shawinigan.ca/ville/orientations-et-politiques/schema-damenagement-et-de-developpement-durable>

Ville de Trois-Rivières. (2019). *Politique de développement durable*. <https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2021/04/Politique-Developpement-durable-1.pdf>

Ville de Trois-Rivières. (2023). *Plan d'action visant l'accueil, l'inclusion, la pleine participation et la rétention des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières*. https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2023/05/Politique-immigration_2023_web.pdf

Montérégie

MRC de Brome-Missisquoi. (2012). *Politique culturelle de la MRC Brome-Missisquoi*. https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcbm/documents-policies-studies/PolitiqueCulturelle_MRC_web.pdf?v=1675454602

MRC de Brome-Missisquoi. (2021). *Plan stratégique en tourisme 2022-2025*. https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcbm/documents-policies-studies/2021_10_14_Plan-Strategique_tourisme.pdf?v=1675478254

MRC de Brome-Missisquoi. (2022). *Plan de transport et de développement du transport collectif et adapté 2022-2025*. https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcbm/documents-policies-studies/Plan_developpement_transport_2022-2025.pdf?v=1675454224

MRC de Brome-Missisquoi. (2023). *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Brome-Missisquoi*. <https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcbm/documents-policies-studies/PGMR-2023-2030-de-la-MRC-de-Brome-Missisquoi.pdf?v=1698174621>

MRC de Brome-Missisquoi. (2023). *Stratégie de conservation*. https://d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net/mrcbm/documents-policies-studies/Plan-dactions_PRMN_Brome-Missisquoi_20230620.pdf?v=1687294969

MRC de Brome-Missisquoi. (2024). *Plan stratégique territorial de développement durable de Brome-Missisquoi 2024-2034*. <https://www.mrcbm.qc.ca/projets/mise-a-jour-de-la-planification-strategique-de-developpement-durable-2024-2034>

MRC de Vaudreuil-Soulanges. (2019). *Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges*. https://mrcvs.ca/wp-content/uploads/2019/11/Politique-de-d%C3%A9veloppement-social-durable_2019-11-06_LR.pdf

Ville de Boucherville. (2019). *Plan de développement durable de la Ville de Boucherville*. https://www.boucherville.ca/wp-content/uploads/2022/09/22_PLAN_DEVELOPPEMENT_DURABLE.pdf

Ville de Contrecoeur. (2019). *Plan d'action en développement durable avec majeure en environnement*. <https://www.ville.contrecoeur.qc.ca/storage/app/media/ville/decouvrir/politiques-et-plans-d-action/plan-action-dev-durable.pdf>

Ville de Contrecoeur. (2023). *Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN)*. <https://www.ville.contrecoeur.qc.ca/storage/app/media/ville/decouvrir/politiques-et-plans-d-action/pdcn-plan-action-23-28.pdf>

Ville de Longueuil. (s. d.). *Plan stratégique de la Ville de Longueuil 2025*. https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/2020-11/plan_strategique_2025_vf-web_coll.pdf

Ville de Longueuil, Agglomération de Longueuil. (s. d.). *Schéma d'aménagement et de développement : Longueuil 2035 pour une agglomération durable*. https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/2023-10/00_SAD_COMPLET%20CA2022-373_A%20JOUR.pdf

Ville de Rigaud. (2018). *Plan stratégique dans une perspective de développement durable 2018-2023*. <https://ancien.ville.rigaud.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/PLAN-ACTION-2018-2023-FINAL.pdf>

Ville de Saint-Jean-Sur-Richelieu. (2021). *Stratégie de développement durable 2030 : pour bâtir une ville carboneutre, verte et inclusive*. <https://sjsr.ca/wp-content/uploads/2021/08/strategie-dd-2030.pdf>

Montréal

Communauté métropolitaine de Montréal. (2022). *Plan métropolitain de développement économique*. https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/PMDE_2022-2031_Interactif.pdf

Ville de Mont-Royal. (2021). *Plan local de développement durable 2021-2025 de la Ville de Mont-Royal*. https://www.ville.mont-royal.qc.ca/storage/app/media/services/environnement/transition-ecologique/Plan_Dev_Durable_2021-2025.pdf

Ville de Montréal. (2016). *Montréal durable 2016-2020 : ensemble pour une métropole durable*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_montreal_durable_2016_2020.pdf

Ville de Montréal. (2016). *Plan climat 2020-2030*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan_climat%2020-16-16-VF4_VDM.pdf

Ville de Montréal. (2016). *Vitrine des réalisations : organisations partenaires de Montréal durable 2016-2020*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/montreal_durable_2016_2020_vitrine_des_realisations_partenaires.pdf

Ville de Montréal. (2020). *Montréal, zéro déchet*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PDGMR_PLANAC_TION_VF.PDF

Ville de Montréal. (2020). *Stratégie de réconciliation 2020-2025*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/strategie_de_reconciliation_2020-2025_vdm_fr.pdf

Ville de Montréal. (2021). *Solidarité, équité et inclusion*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_solidarite_equite_et_inclusion.pdf

Ville de Montréal. (2021). *Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_strategie_agriculture_urbaine_corrige_2023.pdf

Ville de Montréal. (2022). *Colibri : des mini-hubs pour décarboner la livraison de colis*. <https://montreal.ca/articles/colibri-des-mini-hubs-pour-decarboner-la-livraison-de-colis-16318>

Ville de Montréal. (2022). *Montréal : territoire de biodiversité par la protection des pollinisateurs 2022-2027*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_plan_montreal_territoire_biodiversite_pollinisateurs_2022.pdf

Ville de Montréal. (2023). *Actions en développement économique 2023-2025*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/ville_de_montreal_plan_daction_2023-2025_vf_2.pdf

Ville de Montréal. (2023). *Bilan financier 2023 : faits saillants*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/bilan_financier_2023_faits_saillants_web.pdf?VersionId=XyN6tL48hNW2n0Blr67jdlqibrRVCu

Ville de Montréal. (2023). *Stratégie municipale pour les personnes âgées 2023-2030*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/strategie_municipale_pour_les_personnes_ainees_2023-2030.pdf

Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. (2022). *Plan directeur de biodiversité de Rosemont–La Petite-Patrie*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rpp_-_plan_directeur_de_biodiversite_-_web.pdf

Ville de Montréal, Arrondissement de Verdun. (2021). *Bilan du plan local de développement durable 2016-2020*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/bilan_pldd20162020_verdun.pdf

Ville de Pointe-Claire. (2017). *Politique de développement durable*. https://www.pointe-claire.ca/content/uploads/2017/04/2017_03_30_Politique.pdf

Nord-du-Québec

Levéé, V. (2021). *Une piscine chauffée avec un système géothermique à Kuujuaq*. Institut nordique du Québec. <https://ing.ulaval.ca/fr/une-piscine-chauffee-avec-un-systeme-geothermique-a-Kuujuaq>

Ville de Chapais. (s. d.). *Chapais circulaire*. <https://www.quebeccirculaire.org/initiative/h/chapais-circulaire.html>

Outaouais

Municipalité de Chelsea. (2021). *Plan directeur de transport actif de la municipalité de Chelsea*. https://www.chelsea.ca/application/files/1216/1961/9237/PDPTA_FINAL_2021_avec_annexes.pdf

Municipalité de Chelsea. (2024). *Plan d'action en développement durable 2018-2021*. <https://www.chelsea.ca/application/files/6315/5172/5393/PADD-Chelsea2018-06.final-FR.pdf>

Municipalité de Chelsea. (2024). *Plan d'action en développement durable 2025-2030*. <https://www.chelsea.ca/fr/residents/consultations-publiques/terminees/plan-daction-en-developpement-durable-2025-2030>

Ville de Gatineau. (2021). *Plan climat pour une ville qui fait face aux défis : phase 1*. https://www.gatineau.ca/docs/quichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/plan_climat/plan_climat.fr-CA.pdf

Ville de Gatineau. (2021). *Plan stratégique municipal 2021-2026*. https://www.gatineau.ca/upload/documents/20210706_plan_strategique_2021_2026.pdf

Saguenay–Lac-Saint-Jean

MRC du Domaine-du-Roy. (2024). *Plan d'action développement durable*. https://mrcdomaineduroy-live-efda77227a9415f95-c886f3a.divio-media.net/filer_public/35/81/3581fc6d-4550-445d-958c-a72a1de775c8/presentation_plan_daction_dd.pdf

Municipalité de L'Anse-Saint-Jean. (2024). *Politique d'adaptation aux changements climatiques*. https://municipal.lanse-saint-jean.ca/wp-content/uploads/2024/04/Politique_Adaptation_CC_ADOPTEE_Mai2020.pdf

Ville d'Alma. (2020). *Plan stratégique de développement durable de la Ville d'Alma 2017-2021*. https://www.ville.alma.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/strategieDD_villealmacompressed.pdf

Ville de Roberval. (s. d.). *Politique territoriale : Municipalité amie des aînés*. https://cdn.prod.website-files.com/6080273d177cf149a1a96a00/61ae30e16060758fd8912148_Politique%20MADA%202021-%20Roberval-compress%C3%A9.pdf

Gouvernement du Québec

Gouvernement du Québec. (2023). *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/architecture-amenagement-territoire>

Gouvernement du Québec. (2024). *Cadres d'intervention, accompagnement et soutien pour les organismes municipaux par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications/cadres-intervention>

Gouvernement du Québec. (2024). *Orientations gouvernementales en aménagement du territoire en vigueur*. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/orientations-gouvernementales>

Gouvernement du Québec. (2024). *Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-de-protection-du-territoire-face-aux-inondations>

Gouvernement du Québec. (2024). *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications/strategie-occupation-vitalite-territoires>

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/strategie-gouvernementale/strategie-gouv-developpement-durable-2023-2028.pdf>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). *Plan d'action de développement durable 2023-2028*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/developpement_durable/PLA_developpement_durable_2023_2028.pdf

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). *Plan stratégique 2023-2027*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/documents_administratifs/BRO_plan_strategique_2023_2027.pdf

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). *Portrait du développement durable du milieu municipal du Québec : état de situation, mars 2023*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/developpement_durable/portrait_developpement_durable.pdf

